

# Appel sous le drapeau : Le nouveau concept de Yéréwolo Debout sur les remparts

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 07 MARS 2022

# 1051

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Attaque de Mondoro**

**Les FAMA repoussent  
une attaque complexe**



**DNAJS : La nouvelle salle de conférence  
inaugurée par le ministre Kassogué**



**Semaine de lutte contre la corruption :  
Des efforts pour circonscrire le fléau**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**06** Mars  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**928**

Nouveaux cas confirmés

**00**

Nouveaux guéris

**02**

Nouveaux décès

**01**

Au cours des dernières 24 H

**06** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**02** cas graves en soins intensifs  
**46** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**30 398**

**Guéris**

**29 546**

**Décès**

**725**

dont 51 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.18



P.25



## / Une /



Attaque de Mondoro : Les FAMA repoussent une attaque complexe

P.5

## / Brèves /



Mali : L'armée rejette toute responsabilité dans le charnier du cercle de Niono

P.12

Mali : La MINUSMA condamne une attaque meurtrière contre l'armée

P.12

MINUSMA : De l'eau potable pour la Commune rurale d'Aguelhok

P.12

Coopération : Le commandant F-G5-Sahel reçu en audience par le CEM-GA

P.13

Déclaration de biens des membres du CNT : Démenti à Dr Brehima Fomba

P.13

Marché de bétail de Lafiabougou-Koda : Le calvaire des voisins

P.13

## / Actualité /



Surfacturations de projets routiers : Les projets Mopti-Sévaré et Kayes-Sandaré sur la sellette

P.17

Terrorisme : Quand la barbarie guette le Mali au nom de la CHAR'I'A

P.18

DNAJS : La nouvelle salle de conférence inaugurée par le ministre Kassogué

P.19

Bureau de Restructuration et de Mise à niveau des Entreprises Industrielles :

La nouvelle phase de Relance II 2022-2024 élaborée

P.20

Semaine de lutte contre la corruption : Des efforts pour circonscrire le fléau

P.21

## / Politique /



Goïta-Keïta : L'instituteur et le militaire, même combat ?

P.23

Tribune de Cheick Sidi Diarra : Parlons-nous

P.25

Cadre d'échange des partis : Une unité qui s'effrite

P.28

Appel sous le drapeau : Le nouveau concept de Yéréwolo Debout sur les remparts

P.29

Réparation des violations graves de droits de l'homme au Mali : Bientôt des structures pour prendre le relais de la CVJR

P.31

## / Culture & société /



Cinéma : Lancement officiel du film « Le dernier refuge » d'Ousmane Zoromé Samassékou au Mali

P.32

FICAB 2022 : Faire du culinaire un vecteur de développement

P.33

## / International /



Conflit en Ukraine : Vladimir Poutine continue de mettre en garde l'Occident

P.34

Transition au Burkina Faso : Des figures connues dans le nouveau gouvernement

P.35

## / Sport /



Nathalie Badate : «Montrer que le foot féminin togolais a de la valeur»

P.36

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....

# L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



## L'INPS au service des assurés sociaux



[www.inps.ml](http://www.inps.ml)



Email : [inps@inps.ml](mailto:inps@inps.ml)



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS\\_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)



## Attaque de Mondoro

# Les FAMA repoussent une attaque complexe

**L**es FAMA ont été victimes d'une attaque à Mondoro, le vendredi dernier, qui a fait 27 morts et 33 blessés, selon l'État-major Général des Armées. En outre, les FAMA ont neutralisé 47 assaillants dans la matinée et 23 autres l'ont été à la suite d'un ratissage sur les sanctuaires terroristes. Un deuil national de trois jours, à compter de samedi, a été décrété par le Président de la transition. Après le deuil, il va bien falloir situer les responsabilités, car les ressortissants avaient sonné l'alerte, et ce depuis le 10 février dernier. Qu'est-ce qui n'a pas marché ? Qui n'a pas effectué son travail ? Des questions se posent ! Pour rappel, dans un communiqué daté du 10 février dernier, les ressortissants de Mondoro dénonçaient le fait que malgré la montée en puissance des FAMA, le village de Mondoro se trouvait toujours assiégé et mis sous embargo par les djihadistes. Voici le contenu de ce communiqué :

« Depuis le 1er Octobre 2019, le village de

Mondoro est coupé aussi bien des autres villages de la Commune que du reste du monde : des engins explosifs improvisés posés partout ; rien n'y sort et rien n'y entre. C'est un embargo total, une mise en quarantaine forcée. Les conséquences de cette situation sont

marquées par une détérioration progressive de l'état sanitaire et nutritionnel de la population. Des cas de maladies dus très certainement à la malnutrition font peu à peu leur apparition dans le village.

Les maladies de ce genre avaient durement éprouvé certains villages de la commune en Mars 2018 causant une centaine de morts, majoritairement composée d'enfants, de femmes et de personnes âgées. Le village est littéralement assiégé et réduit à sa plus petite expression. Toutes les entrées et sorties du village sont contrôlées par les groupes armés terroristes. Chaque jour a son lot de pertes en vies humaines. Tout le bétail est enlevé, les greniers sont vides. C'est la loi de la jungle. Il est superflu de noter, bien sûre qu'il n'y a pas





de cultures, donc pas de récoltes. Depuis le début de la crise, le village est dans un état de pénurie de produits de première nécessité : mil, riz, sorgho, sel, sucre etc. Trop c'est trop ! Pour pallier momentanément à ce manque de vivre, les habitants du village ont mobilisé des fonds qu'ils ont par la suite acheminés à Sevaré. Une cinquantaine de tonnes de produits de premières nécessités a été achetées avec cet argent et stockés dans un magasin à Sevaré. Sollicités pour l'acheminement de ces tonnages à Mondoro, les autorités en place n'ont toujours pas répondu (sic) à l'appelle (re-sic) alors que le village est au gouffre de la famine.

Une vingtaine de tonnage avait été préalablement acheminée par les FAMA, mais cette quantité loin de couvrir les besoins des habitants a été déjà consommée. En mi-janvier 2022, plus d'une centaine de femmes et d'enfants ont fui le village par crainte d'être frappé par la maladie, due certainement à la famine. Cette situation de détresse de Mondoro est bien connue des autorités auprès desquelles la population ne cesse de tirer la sonnette d'alarme.

A la limite, la population risque de nourrir le sentiment de ne plus appartenir à la communauté nationale. C'est pourquoi elle crie au secours du Gouvernement de la République et de toutes les bonnes volontés pour lui venir en aide afin de conjurer ces difficultés ».

Certains, s'en tiennent à ce seul communiqué suivi de l'attaque meurtrière contre le poste de sécurité, pour porter, sous cape, des critiques contre les FAMA accusés de n'avoir pas pris la mesure du drame qui se préparait. Ce serait là un fort mauvais procès car la poste

de sécurité n'a pu être attaqué que parce que les forces de Défense et Sécurité étaient présentes et que c'est précisément leur position qui a été ciblée. Sans leur riposte vigoureuse qui a permis la neutralisation de plus de cinquante terroristes dont d'importants chefs connus et recherchés depuis bien longtemps, ceux-ci, se seraient, comme d'habitude, attaqué aux paisibles citoyens. Les FAMA, il est important de le souligner, n'ont pas abandonné leur position : ils l'ont défendu au prix de la vie de 27 d'entre eux.

L'attaque meurtrière de Mondoro, pour autant appelle à la réflexion dont la première est que les terroristes, véritables monstres à plusieurs têtes, sont loin d'être définitivement vaincus. En second lieu, au regard de l'organisation et de la planification de l'attaque, on peut dire qu'ils continuent de plus fort à mener leur guerre psychologique pour saper à la fois le

moral de la troupe et celle des populations. En l'occurrence, ce résultat est loin d'être atteint dans la mesure où le chef de village de Mondoro, tout comme les ressortissants de cette localité ont clairement annoncé leur soutien aux FAMA malgré les menaces des terroristes qui pèsent sur eux.

A cet égard, ne conviendrait-il pas pour la DIRPA d'être moins dithyrambique, au risque de laisser les maliens croire que tout est plié et qu'ils peuvent baisser la garde. Or, une guerre, à fortiori asymétrique, ne peut se gagner sans les populations. Et sans les renseignements donnés par les populations ou obtenus par les services spécialisés.

Par ailleurs la situation géographique de Mondoro pose deux problèmes majeurs. Le premier est sa position stratégique qui explique dans une large mesure la récurrence des attaques sur ce poste de sécurité. Ne faut-il donc pas le transformer en camp militaire ? Nos stratégies militaires seuls pourraient répondre à cette question que nous nous hasardons à poser. Le second problème est celui de la coopération transfrontalière entre armées surtout que Barkhane, tout en opérant au Burkina Faso et au Niger, ne couvrira plus le Mali. La montée rapide en puissance des forces du G5-Sahel pour prendre en charge la zone des trois-frontières paraît être la meilleure solution.

En attendant, le retour tout aussi rapide de l'Etat pourrait rassurer les populations qui manquent de tout et ce retour, conséquemment, pourrait éloigner les terroristes.

■ Yama DIALLO



## **L'Association "Alliance pour la Démocratie au Mali" - A.DE.MA -**

BP : E546 – Tél. : 20 28 53 13 – Cell. : 7 611 61 90 – Bamako – MALI

### **Déclaration relative**

*aux évènements tragiques survenus à Mondoro*

L'Association « Alliance pour la Démocratie au Mali – A.DE.MA » a appris avec consternation et profonde tristesse l'attaque terroriste survenue le Vendredi 4 mars 2022 à Mondoro dans la région de Douentza contre un poste de Forces Armées du Mali (FAMA) avec un bilan humain et matériel très lourd.

En cette douloureuse circonstance, l'Association A.DE.MA s'incline devant la mémoire des illustres disparus tombés sur le champ de l'honneur en défendant la patrie. Elle présente ses condoléances très émues à leurs familles et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

L'Association « Alliance pour la Démocratie au Mali » condamne fermement cette attaque barbare qui intervient à un moment où l'espoir renaît au sein des populations suite aux derniers succès remportés par les FAMA sur le terrain.

Face aux multiples actions de terroristes, l'Association A.DE.MA apporte son soutien aux FAMA dans leur combat et mission de défense de l'intégrité du Territoire et de sécurisation de toutes les Communautés et leurs biens. Elle exhorte les Autorités à poursuivre leurs efforts de renforcement des capacités opérationnelles des Forces Armées et de Sécurité.

*Bamako le 05 mars 2022*  
Pour le Comité Directeur  
**La Présidente**

**Madame Sy Kadiatou SOW**

## Bina Sogoba



IBOUNE IBRAHIM et MALAM ABOUBACAR deux grands terroristes tous d'Origine Nigerien Neutralité dans le combat de Mondoro.

Bazoum tu as échoué et tu paieras cache les conséquences.



L'homme NOIR emprunte de l'argent avec sourire, rembourse avec palabres et le prêteur devient son ennemi. bon Dimanche

## Youssou Ndour



Grand Bal Paris Bercy!!! Une histoire qui a débuté en 2000. Un moment de communion et d'émotion. Un spectacle intercontinental !

Ce 18 juin 2022, je vous donne rendez-vous, en compagnie du "Super Etoile" et une belle liste d'invités surprises pour une soirée inoubliable.

#GrandBalBercy2022

## Ousmane Waigalo

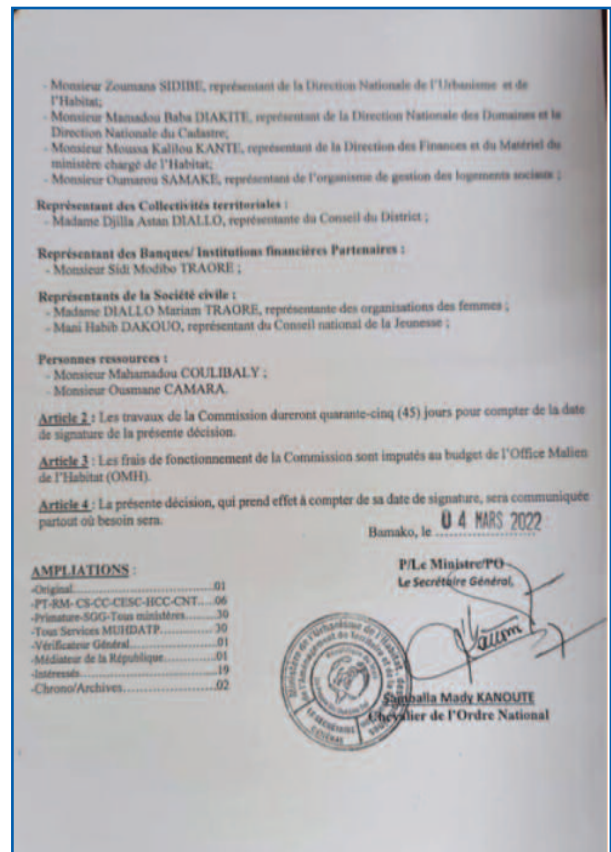
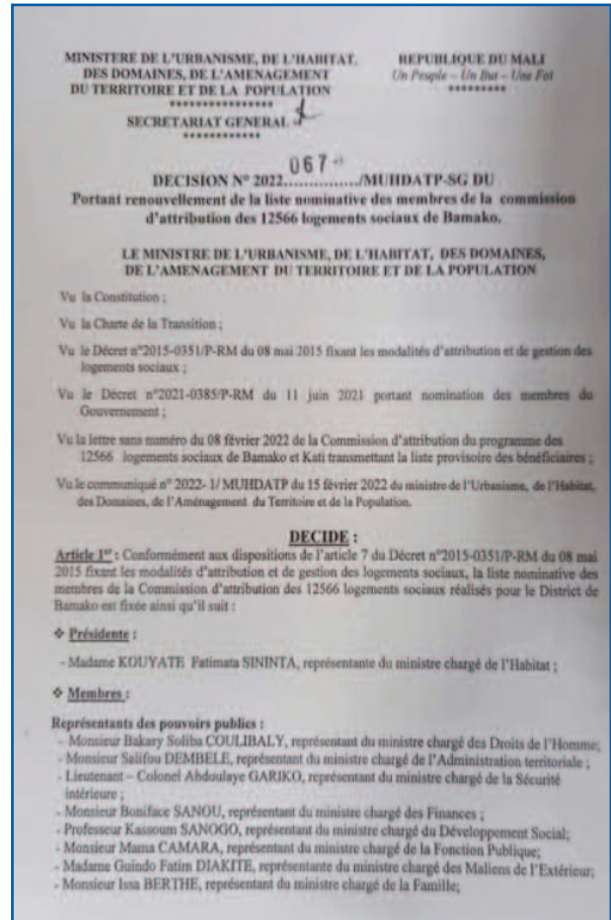


J'ai de la compassion pour l'armée malienne. Au centre de toutes ces vies perdues, C'est toute l'humanité qui est endeuillée. Waigalo...

## FIGARO DU MALI



La nouvelle liste nominative des membres de la commission d'attribution des 12 566 logements sociaux dirigée par Mme Kouyate Fatimata Sininta, chef de cabinet du ministre. Les travaux de la commission dureront 45 jours.





Arcane politique : Le parti SADI enregistre des nouveaux adhérents à Mopti.

Ce samedi 5 mars 2022 à Mopti, le parti Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'indépendance SADI a enregistré de nouveaux adhérents. Pour la circonstance, une forte délégation du bureau national du parti a effectué le déplacement pour accueillir les nouveaux militants du parti à Mopti.

La cérémonie d'adhésion a été présidée par Dorah Cheik Diarra, secrétaire à l'organisation du bureau politique national.



## ■ Mamoutou Tangara



Médaille de reconnaissance pour la promotion du football malien. Ce jour 05 Mars 2022 lors de la 10e Édition de la Coupe Mamoutou Touré dit Bavieux, Président de la Fédération Malienne de Football. Félicitations à mon grand frère Alou Badra Haïdara (ABH).



## ■ Alou Diarra



Hé kabako Bamako na délestage l'hippodrome 2 n'a pas de courant depuis hier soir à 20 h jusqu'à présent

## ■ Basta Sanogo



Le Choguelisme a t'il une durée de vie ?  
Quelle est sa date de peremption ?  
Le PM qui reçoit au bureau de chef de file de l'opposition.



## ■ Ammy Baba Cisse



« Nous allons obliger la France à quitter le Mali immédiatement à travers une caravane. »  
Aboubacar Sidick Fomba

## ■ Maliweb.net



Maliweb.net - Suite à la condamnation d'Orange-Mali et Moov Africa/Malitel à payer 177 milliards FCfa à une association de consommateurs Dr. Alioune Badra Traoré et Adama Nantoumé bientôt assignés en justice et une plainte déposée contre X (agent des impôts)

## ■ Mali Actu



Depuis quelques temps, le consommateur malien est de plus en plus réjoui de la réduction des tarifs des opérations mobile money. Le jeudi 3 mars, Sama money a encore cassé le prix de son retrait d'argent jusqu'à 0,5%, un des tarifs les plus bas au Mali.



## Univers Média - UM



Avec la nouvelle disposition administrative, le territoire du Mali comprendra vingt régions plus le District de Bamako qui composera également 10 Communes urbaines au lieu de six (6).

Les 20 régions seront donc :

- #Kayes (1er régions)
- #Koulikoro (2ème région)
- #Sikasso (3ème région)
- #Ségou (4ème région)
- #Mopti (5ème région)
- #Tombouctou (6ème région)
- #Gao (7ème région)
- #Kidal (8ème région)
- #Taoudénit (9ème région)
- #Ménaka (10ème région)
- #Bougouni (11ème région)
- #Dioila (12ème région)
- #Nioro (13ème région)
- #Koutiala (14ème région)
- #Kita (15ème région)
- #Nara (16ème région)
- #Bandiagara (17ème région)
- #San (18ème région)
- #Douentza (19ème région)
- #Gourma (20ème région)

Quant au District de Bamako, régi par un statut particulier, il comprendra dix (10) Communes urbaines dont le ressort territorial sera déterminé par une nouvelle orientation de quartiers.

#Commune 1 : sera composée de 8 quartiers : Boulkassambougou, Banconi, Fadjiouila, Djoumanzana, Djelibougou, Krofina-nord, Korfina-sud et Sotuba.

#Commune 2 : sera composée de 14 quartiers à savoir Bagadadj, Sikoroni, N-Gomi, Niaréla, Médina-Coura, Missira, Bozola, Zone industrielle, Hippodrome, Bakaryougou, Sans-fils, Bougouba, Quidzambougou et Konébougou. 20 quartiers pour la

#Commune 3 : Il s'agit de Darsalam, N'Tomikorobougou, Ouolofobougou-Bolibana, Centre commercial, Bamako-Coura, Bamako-Coura-Bolibana, Dravela, Dravela-Bolibana, Badialan I, Badialan II, Badialan III, Niominanougou, Sogonifing, Samé, Sirakoro-Dounfing, Koulouba, Point G, Kodabougou, et Kouliniko.

#Commune 4 : sera composée de six quartiers qui sont : Lafiabougou Hamdalaye, Dogoudouma, Grimgoumo, Lassa et Taliko.

#Commune 5 : sont Sema I Badalabougou, Torokorobougou, Quartier-Mali, Bakodjikoroni, Sabalibougou, Kalabanougou, et Daoudabougou.

#Commune 6 : sont : Sogoniko, Magnabougou, Banakabougou, Faladié, Dianeguela, Sokorodji, Missabougou, Niamakoro, Yirimadio, Senou, Sirakoro-Meguetan, Niamana, Tabakoro et Diatoula.

#commune 7 : aura comme quartiers Djicoroni Para, Sénénikoro, Si-

biribougou, Kalabanougou, Samaya, Kanadjiguila, Mamaribougou, Samanko-Plantation, et Kabalabougou.

#Commune 8 : sont Kalabankror, N'Golobougou, Kouralé, Gouana, Missala, Missalabougou, Sabaligou et Kabala.

#Commune 9 : sera composée des quartiers de Dialakorodji, Noteguedo Sirakoro, Teguedo Samassebougou, Sangarébougou, Seydoubougou, et Sarambougou.

#Commune 10 : aura dix (10) quartiers qui sont : Souleymaneougou, h Moribabougou, Titibougou, Dogobala, G'Ngabagoro-Droit, Djinconi, Solokono, Sikolou, Sala, et Monounouba.

BON A SAVOIR



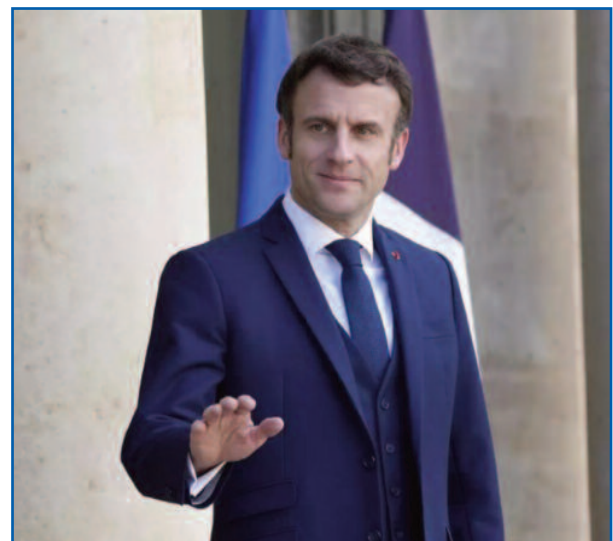
## Bacary Camara



Qui dit mieux...

"Pourquoi élit-on un Président ? Pour faire face aux plus grands défis et aux plus graves risques.

Tous les Français voient qu'Emmanuel Macron a la dimension de la fonction." Une phrase signée de François Bayrou, président du Modem



## Les annonces du foot



Descente aux enfers! La Russie expulsée de la Coupe du Monde 2022 au Qatar et des différentes grandes compétitions européennes par la FIFA et l'UEFA.

Suite a guerre en Ukraine , ce lundi, la FIFA et l'UEFA ont convoqué une réunion urgente, dans laquelle ils ont décidé de bannir la Russie pour le Mondial 2022 qui se tiendra au Qatar le mois de novembre prochain. Ils ont aussi expulsé tous les clubs Russes participant aux différentes ´compétition européenne.

C'est le début d'une descente aux enfers pour la Russie Non à la guerre



## Seydou Oumar Traoré



Mon ami Moussa Guindo, magistrat en service au Ministère des Maliens de l'extérieur fête une année de plus. C'est l'occasion pour moi de lui souhaiter pleins de succès et de le remercier pour son apport capital à Radio BAOULE 103.0 FM.  
HBD mon cher.



## Allez Les Lions



Les avocats des membres de l'Assemblée Générale de 2009 indiquent que leurs clients ne se reconnaissent pas dans la réunion de concertation du 24 février 2022 ayant menés à un apaisement des tensions avec l'exécutif actuel de la FECAFOOT.

La procédure au TAS est donc maintenue et pourrait conduire à l'annulation des élections de décembre dernier y compris celle de Samuel Eto'o à la tête de la FECAFOOT.

**WAMBA MAKOLLO Georges Gérard**  
Avocat au Barreau du Cameroun  
BP 20 464 Yaoundé Cameroun  
Tel +237 6 77 42 96 94  
contact@wambamakollo.com

Yaoundé, le 2 mars 2022

**A l'attention de :**

- M. Faustin Blaise MBIDA MBIDA
- M. BOUDJIKE YOUKEKA Pierre

**Objet :** Votre correspondance du 28 février 2022

Chers Messieurs,

Nous nous référons à votre correspondance visée en objet par laquelle vous nous informez de la tenue, le 24 février 2022, d'une réunion de concertation entre M. Samuel Eto'o Fils et les membres de l'Assemblée Générale légitime de la FECAFOOT élus en 2009, avec notamment pour conclusion le désistement desdits membres des procédures pendantes devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS).

En outre, vous nous informez avoir été mandatés par ces membres pour nous demander d'informer le TAS de leurs désistements respectifs des procédures arbitrales TAS 2021/A/8338 et TAS 2021/A/8456 qui visent à faire constater la nullité de l'élection de M. Samuel Eto'o Fils à la tête de la FECAFOOT.

Y faisant suite, nous vous prions de noter que nous avons entrepris de contacter individuellement les membres qui nous ont mandatés devant le TAS pour vérifier ces informations, dans la mesure où vous n'avez produit aucun mandat vous donnant le pouvoir de les représenter.

De cette entreprise de vérification, il résulte qu'une bonne trentaine de nos mandants que nous avons pu contacter nous ont fait savoir qu'ils n'ont pas pris part à la réunion de concertation du 24 février 2022 avec M. Samuel Eto'o Fils. Ils nous ont également assuré qu'ils ne vous ont pas donné mandat pour les représenter ou agir en leurs noms respectifs.

Au vu de ce qui précède, faute d'avoir été dûment mandatés par les membres concernés, nous vous informons qu'il ne nous est pas possible d'accéder à la demande que vous avez formulée en leurs noms et qui vise à informer le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) de leurs désistements respectifs des procédures TAS 2021/A/8338 et TAS 2021/A/8456.

Veuillez croire, Chers Messieurs, à l'expression de notre parfaite considération.

  
Me WAMBA MAKOLLO Georges Gérard  
Avocat

  
Me Label ELOMO MANGA  
Avocat

Augustine Ejangue et Pomigliano sont venus à bout de l'Inter Milan d'Ajara Njoya (1-0) ce dimanche après-midi à l'occasion de la 16ème journée de Serie A féminine.

L'Inter Milan reste 5ème et Pomigliano remonte à la 7ème place du classement.



**Mali : L'armée rejette toute responsabilité dans le charnier du cercle de Niono**



Sur les images qui circulent depuis quelques jours sur les réseaux sociaux, on voit une trentaine d'hommes brûlés et entassés. Les allégations selon lesquelles les forces armées maliennes se seraient rendues responsables d'une tuerie sur des populations civiles, dans le cercle de Niono, constituent de la « désinformation », selon le communiqué de l'état-major. « Une vidéo et une audio montées de toutes pièces. » C'est ainsi que l'état-major général des armées maliennes qualifie les images du charnier qui circulent sur les réseaux sociaux et qui font état d'une exécution sommaire collective des forces armées maliennes, les FAMA, sur des populations civiles dans le secteur de Diabaly, dans la nuit du 1er au 2 mars.

« L'Etat-major malien se porte totalement en faux contre ces allégations, qui sont de nature à jeter le discrédit sur les FAMA respectueuses des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Les forces armées maliennes ne sauraient être responsables d'une telle abjection et ces informations constituent de la désinformation », poursuit le communiqué, avant de préciser qu'une enquête a cependant été ouverte. De nombreux témoins joints par RFI ont rapporté des arrestations, exécutions et pillages de la part de l'armée malienne dans le cercle de Niono ces dernières semaines. De son côté, la MINUSMA s'est dite préoccupée et a déclaré l'ouverture d'enquêtes liées aux droits de l'homme.

Source : RFI

**MINUSMA : De l'eau potable pour la Commune rurale d'Aguelhok**

Les communautés d'Abogui, de Charnache et de Doussakate dans la Commune rurale d'Aguelhok bénéficieront d'eau potable grâce à trois projets à impact rapide financés par le bureau régional de la MINUSMA à Kidal. Lancés le 2 mars, les travaux de ces projets estimés à 65 millions de Francs CFA amélioreront l'accès à l'eau potable dans une région désertique.

Dans trois mois, trois forages équipés d'un château d'eau de 10m3, avec une électrification solaire et des bornes fontaines seront disponibles dans ces localités. Ils permettront directement à quelque 3 000 personnes, dont 45% sont des femmes, d'accéder à des sources d'eau potable. Selon Hamed Ben MOHAMED, le Président de la société civile d'Aguelhok, « les populations des différents secteurs sont

**Mali : La MINUSMA condamne une attaque meurtrière contre l'armée**



La mission des Nations unies (MINUSMA) au Mali a condamné samedi une attaque de jihadistes qui a fait près d'une trentaine de morts parmi les soldats maliens vendredi matin à Mondoro dans le centre du pays. El-Ghassim Wane, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le Mali (RSSG), chef de la MINUSMA a condamné « fermement » cette attaque et présenté ses « condoléances les plus attristées aux autorités de la Transition, au peuple malien ainsi qu'aux familles et proches des soldats maliens tombés ». Le chef de la mission onusienne « réitère l'engagement indéfectible de la Minusma aux côtés des Maliens dans leur quête légitime de paix et de stabilité ». L'attaque qui s'est déroulée vendredi matin a fait 27 morts et 33 blessés, selon un communiqué officiel de l'armée malienne. En outre, selon l'armée, 47 assaillants ont été « neutralisés » dans la matinée et 23 autres l'ont été à la suite d'un « ratissage sur les sanctuaires terroristes ».

Un deuil national de trois jours à compter de samedi a été décrété par le gouvernement malien. Plus tôt dans la journée de vendredi, une source militaire française, sous couvert de l'anonymat, avait indiqué à l'AFP que le bilan de cette attaque menée par plusieurs centaines de jihadistes avait fait entre 40 et 50 morts. La France et ses alliés européens au sein du regroupement de forces spéciales Takuba viennent d'annoncer leur retrait militaire du Mali. Le camp de Mondoro, proche de la frontière avec le Burkina Faso, a été à plusieurs reprises par le passé la cible d'attaques de groupes jihadistes qui opèrent dans la zone depuis plusieurs années. Les habitants dénoncent une situation de blocus imposé par les jihadistes, malgré la présence de l'armée.

Le camp se trouve dans l'un des principaux foyers de la violence qui, partie du nord du Mali avec des insurrections indépendantiste et jihadiste en 2012, s'est étendue au centre et au Burkina et au Niger voisins.

Source : lefigaro

très contentes. Dans notre milieu, la demande la plus importante reste l'accès à l'eau ». La mise en œuvre de projet a été confiée à deux ONG locales AIDE Sahel et Toumast, un moyen pour la MINUSMA de créer des emplois dans la région. Un comité de cinq personnes, dont deux femmes, sera également formé, en vue de garantir la gestion durable des forages au profit des communautés ciblées.

Le lancement de ces travaux témoigne de la détermination de la MINUSMA à honorer sa volonté à venir en aide aux communautés dans la mesure de ses moyens et de son mandat afin qu'elles puissent apprécier les dividendes de la paix.

Source : MINUSMA

**Coopération : Le commandant F-G5-Sahel reçu en audience par le CEM-GA**



Le Commandant de la Force – G5-Sahel, le Général de Division Oumar Bikimo, accompagné de quelques membres de son staff, a été reçu en audience, le vendredi 4 mars 2022, par le Chef d’Etat-major Général des Armées, le Général de Division Oumar Diarra. Cette rencontre entre le staff du G5-Sahel et l’Etat-major des Armées du Mali, visait à faire les points des opérations mais aussi à coordonner des travaux de synergie.

La Force G5-Sahel est une force dédiée à la sécurité des États de la région et qui évolue pour le succès des forces partenaires. Selon le Commandant de la Force-G5-Sahel, le Général de Division Oumar Bikimo, plusieurs actions ont été menées dans lutte contre le trafic humain et des stupéfiants. A en croire, le Général Bikimo, le G5-Sahel évolue dans le sens positif à travers des opérations qui font des résultats. Ces rencontres de routine permettent aux forces membres du G5-Sahel d’être au même niveau d’information et d’agir en synergie en matière de sécurisation des personnes et de leurs biens.

Source : Forces Armées Maliennes

**Coopération : Le commandant F-G5-Sahel reçu en audience par le CEM-GA**

La route de Lafiabougou-Koda est de plus en plus impraticable à cause du marché de bétail. Son déguerpissement par l’opération dénommée : « Bamako ville propre » en janvier 2017 avait soulagé les usagers. Toutefois un constat est là, les marchands sont revenus en nombre sur les lieux et se sont installés en maître des lieux.

Selon le 3ème adjoint au Maire de la Commune IV, le marché de bétail de Lafiabougou-Koda n’était pas concerné par l’opération. Le déguerpissement du lieu s’est effectué par erreur, dit-il. L’espace en question avait vocation d’être une infrastructure de l’énergie. Avant l’installation de cette infrastructure, le lieu était occupé par les marchands venus du monument Bougie à l’ACI 2000. Dès la construction de l’énergie, les marchands se sont juste décalés auprès du goudron. Aujourd’hui, ils sont les maîtres de ce lieu sans aucun titre en leur possession, ils l’ont aménagé et planté des arbres comme si c’était leur patrimoine.

**Déclaration de biens des membres du CNT : Démenti à Dr Brehima Fomba**



J’ai été désagréablement surpris de lire sur la page Maliweb.net du 04 mars des propos que m’aurait attribué mon aîné et collègue Dr Brehima Fomba sur la question de déclaration des biens des membres du CNT.

**Le but est-il de manipuler encore une fois l’opinion publique nationale et salir ma personne ?**

Dans le plus grand respect, j’invite mon aîné à réécouter l’émission car de toute évidence, l’amalgame, la sortie hasardeuse sont de son côté. Nulle part je n’ai tenu les propos qu’il dit entendre de moi. J’ai dit en substance que ni la Constitution, ni la Charte n’imposent l’obligation aux membres du CNT (parlementaires) à déclarer leurs biens à l’exception de ceux qui sont appelés à manipuler les fonds publics. C’est surprenant que l’aîné dans un exercice d’extrapolation ramène cela à toutes les autorités de la Transition... Cela n’a jamais été dit. D’ailleurs, il suffit de lire le texte du journal en ligne pour facilement comprendre que la confusion est de son côté. S’agissant de l’OCLEI, j’ai apporté la précision qu’au moment de l’adoption de son texte de création, les parlementaires se sont soustraits au motif qu’ils ne manipulaient pas de fonds publics. Un signal fort dans ce sens consisterait à ce que les membres du CNT fassent leur déclaration des biens. Certains se sont inscrits dans cette dynamique. Pour le reste nous sommes tous en droit public et ce n’est pas sur ce point qu’on alimentera la polémique et la manipulation des esprits. Je vous défie d’apporter la preuve contraire. Enfin, en tant qu’aîné, vous aurez pu juste m’appeler pour échanger. Tout ne se règle pas sur la place publique, sur les réseaux sociaux. Je suis personnellement navré d’apporter un démenti sur les réseaux parce que c’est sur les réseaux que vous vous êtes manifestés.

Souleymane DE / Président de la Commission loi du CNT

Ils refusent même de céder face à la pression de l’énergie qui a tenté à maintes reprises de les expulser. Même la Mairie de la Commune IV ne fait aucun poids face à ces gens. De nos jours, ce sont les usagers qui en payent le prix fort au regard du bouchon créé dans cette artère. « Nous sommes obligés de prendre garde en empruntant cette route car un animal ou un marchand peut surgir à tout moment et provoqué un accident », explique un usagé. Cependant, ils sont nombreux à témoigner d’avoir abandonné cette route à cause des difficultés qu’ils y rencontrent.

Ibrahima Ndiaye / Source : Mali Tribune

# 8

NatuJus  
*naturellement doux!*

# MARS

journée mondiale de la femme



che communication 79829798

Contacts :

**+223 93 45 18 84 / 78 94 23 14**

Email : [nnatujus@gmail.com](mailto:nnatujus@gmail.com)



Office central de Lutte contre  
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Ministère de la Justice et  
des Droits de l'Homme (MJDH)

# APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) et le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH), dans le cadre du Programme conjoint d'Appui à la Lutte contre la corruption, la délinquance financière et l'enrichissement illicite au Mali (LucCEI) recrutent **un coordinateur** pour l'animation d'ensemble, l'assurance qualité et l'interface entre l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Mali et les structures de mise en œuvre du programme.

## POSTE ET MISSION

Les responsabilités spécifiques du/ de la coordinateur/trice sont :

### 1. Assurer la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des stratégies et activités du projet ;

- Appuyer les cellules de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités du Ministère de la justice et de l'OCLEI dans l'élaboration de leurs Plans d'Opération Annuelle et les chronogrammes d'activités avec comme référence le document de base du projet ;
- Coordonner l'élaboration ; la soumission conjointe et la mise en œuvre du plan de travail annuel, des budgets et des rapports d'activités du Ministère et de l'OCLEI ;
- Mettre en place avec les Cellules du Ministère et de l'OCLEI un système de suivi évaluation,
- Appuyer l'élaboration des TDR en rapport avec les activités du programme ;
- Produire les différents rapports du projet en tenant compte des résultats du suivi-évaluation ;
- Préparer les réunions du comité de pilotage du projet, assurer le secrétariat et veiller à l'application des décisions et recommandations dudit comité ainsi que la prise en compte de celles des partenaires techniques et financiers appuyant le projet ;
- Participer aux différentes évaluations et études du projet ;
- Tenir un système de classement approprié de la documentation du projet ;

### 2. Contribuer à la gestion administrative, budgétaire, financière et comptable de la mise en œuvre du projet ;

- Travailler en étroite collaboration avec les différentes structures partenaires (MJDH, OCLEI, services centraux, société civile etc) pour la préparation et le suivi de la mise en œuvre des budgets annuels conformément aux calendriers des donateurs ;
- Coordonner l'élaboration conjointe des demandes annuelles de fonds conformément aux plans et aux budgets approuvés ;
- Coordonner la réorientation, au besoin les révisions budgétaires ; s'assurer que la gestion financière et comptable des activités du projet est effectuée en conformité avec les réglementations nationales et les accords pris avec les bailleurs de fonds ;
- Coordonner les audits annuels du projet (élaboration des TDR, recrutement des prestataires, supervision du processus, etc).

### 3. Assurer la Représentation du projet

- Représenter le projet LucCEI au besoin auprès des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, des bailleurs de fonds et d'autres agences ;
- Assurer que les cellules de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités du Ministère et de l'OCLEI sont régulièrement informées et représentées dans les réunions des partenaires et autres acteurs du projet ;
- Effectuer les visites régulières de terrain auprès des partenaires et acteurs et intégrer les expériences acquises au niveau du projet.

## QUALIFICATION ET PROFIL DU CANDIDAT

Le coordinateur doit être de nationalité malienne ou établi au Mali. Par ailleurs, il doit remplir les critères ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) dans les domaines suivants : sciences sociales, Droits, Économie/Finances, gestion de projet, etc.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la coordination/gestion des projets de développement, notamment dans la gestion de programme pluridisciplinaire
- Avoir au moins 5 ans d'expérience de travail dans un poste de responsabilité dans le secteur public ou privé, de préférence dans un contexte de financement extérieur ;
- avoir des expériences dans la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités des acteurs de la Justice, des structures de contrôle, des ONG et de la société civile ;
- avoir une bonne connaissance des problématiques des droits humains, de la justice, de la lutte contre la corruption

Constituent un atout :

- L'expérience dans un organisme de lutte contre la corruption, la délinquance financière et l'enrichissement illicite ;
- Je travail dans une ambassade ou une organisation internationale ;

## CONDITIONS REQUISES

- Connaître l'environnement des droits humains et de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite aux plans national, régional, sous régional et international ;
- Avoir une bonne connaissance de l'administration publique malienne ;
- Être apte à travailler sous pression ;
- Être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- Avoir un esprit d'équipe et l'esprit critique ;
- Avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- Être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs ;
- Maîtriser l'outil informatique

## DUREE DU CONTRAT DU COORDINATEUR

Le contrat est conclu pour la durée du programme.

## OBLIGATIONS DU PROGRAMME

Le programme mettra à la disposition du Coordinateur l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition un bureau avec des équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Une évaluation de la performance sera faite les six premiers mois et une copie jointe au rapport semestriel du projet. Par la suite, les évaluations se feront annuellement.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'OCLEI.

## PIECES A FOURNIR

Le dossier de candidature devrait comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Président de l'OCLEI ;
- Un CV actualisé ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes de formation supérieure ou équivalences ;
- Trois (3) lettres de recommandation ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

## DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés ou déposés directement à l'une des adresses suivantes au plus tard le 20 mars 2022 à 16 heures GMT :

- A l'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ;
- Ou par courrier électronique ([louologuem@oclei.ml](mailto:louologuem@oclei.ml)).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines, Place CAN, face à la station Total, Hamdallaye ACI 2000-Bamako.

Aucune soumission ne sera acceptée après la date limite indiquée.

Des interviews par un jury seront organisées avec les candidats présélectionnés. Les candidats présélectionnés pour les interviews seront informés dans un délai de 15 jours après la date de soumission des candidatures.

Bonne chance.



# Surfacturations de projets routiers : Les projets Mopti-Sévaré et Kayes-Sandaré sur la sellette

Le Premier ministre, Dr. Choguel Kokalla Maïga, lors de son entretien avec la délégation de l'Union Africaine, le 25 janvier 2022 à Bamako, a, par ces mots, laissé entendre : « Des projets qu'on facturait à 22 milliards de Franc CFA, nous venons, nous les auditons, ça redescend à 12 milliards ». Il s'agit bien sûr du projet routier Djoro-Banakoro. Le même qui avait été dénoncé par un inspecteur du trésor public. C'était 3 projets en tout. Qu'en est-il des deux autres, respectivement 32 et 85 milliards (Mopti-Sévaré et Kayes-Sandaré).

Le 18 mai 2021, une lettre ouverte demandant l'annulation de marchés publics a été adressée au Premier ministre Moctar Ouane de la Transition dirigée par Bah N'Daw. Dans la lettre dont nous avons copie, l'inspecteur du Trésor qualifie les marchés qu'il tient à dénoncer, d'illicite et demande leur annulation. Il s'agit de la route Kayes-Sandaré de 135 km pour un coût de 85 milliards 440 millions, Djoro-Banakoro de 45 km avec 22 milliards 798 millions et Sévaré-Mopti, 10 km à 32 milliards 600 millions.

Dans la lettre, le président de la Plateforme des syndicats de lutte contre la corruption se limite à dénoncer le caractère qu'il juge illicite des 3 marchés et demande au Premier ministre Moctar Ouane de les annuler. Il explique et l'a soutenu à travers les médias, que les 3 projets ont été attribués de manière illicite en violation des procédures de passation des marchés publics. Un silence radio jusqu'à la date du 25 mai 2021 qui a vu le régime dirigé par Bah N'Daw et Moctar renversé par un coup d'Etat. Ironie du sort, Dr. Choguel Kokalla Maïga prend la manette du navire gouvernemental et 7 mois plus tard, confie à la presse que le marché routier de 22 milliards a été audité et réduit à 12 milliards avec une économie de 10 milliards. Par contre les autres marchés ne sont points touchés.

## Qu'est ce qui s'est réellement passé ?

Après investigation, nous apprenons qu'en réalité, le marché de 22 milliards n'était pas passé en conseil de ministres en ce temps. Selon les informations, la ministre des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko, venue après le coup d'Etat du 25 mai, a catégoriquement refusé de signer le marché pour le faire passer en conseil de ministres. Elle aurait ensuite interpellé l'opérateur en



question qui a fini par ramener la facture à 12 milliards au lieu de 22.

## Qu'en est-il des projets Kayes-Sandaré et Mopti-Sévaré ?

Si le projet Djoro-Banakoro a connu un audit et a été réduit, les projets Kayes-Sandaré et Mopti-Sévaré se la coulent tout bonnement. Par contre, la lettre de demande d'annulation de l'inspecteur du trésor fait état de violation de loi. Un spécialiste des marchés publics fait savoir que malgré la validation en conseil de ministres, s'il s'avère que la passation a violé la procédure, elle peut être annulée. Un projet est adopté par décret. « Si un décret viole une loi, un autre décret peut annuler le décret précédent », a affirmé un juriste. C'est-à-dire qu'un autre conseil des ministres peut revenir sur l'attribution.

La loi de passation des marchés publics est une loi nationale et sous régionale. Elle cite clairement les conditions d'attribution restreintes et des contrats de marché gré à gré. Selon plusieurs déclarations, les marchés suscités ont été passés de gré à gré et pour

Mopti-Sévaré, en consultation restreinte. Ces marchés, selon le président de la plateforme des syndicats lors de ses dénonciations en 2021, devraient passer sous la coupole d'appel d'offre internationale, vu le montant des projets.

Quelques avis d'experts sur la question, ont convenu que Kayes-Sandaré pourrait faire une économie de 35 milliards, faut-il garder silence sur les deux autres projets dénoncés en même temps ?

Koureichy Cissé

Cet article a été publié dans le cadre du projet Kenekanko. Une plateforme de journalistes d'investigation pour la lutte contre la corruption et la délinquance financière. Le projet a été mis en place par la fondation Tuwindi en partenariat avec plusieurs organisations (UE, Amnesty-international, OCCIPRE, FREE-PRESS).

Source : Mali Tribune

# Terrorisme : Quand la barbarie guette le Mali au nom de la CHARI'A

**Les musulmans représentent environ 90 % de la population malienne, pour leur écrasante majorité, des sunnites malékites. Si cette majorité a toujours pratiqué sa religion en adéquation avec le statut laïque de l'État malien, les revendications des groupes terroristes islamistes à l'application d'une Charia radicale prennent de plus en plus d'ampleur et sont davantage reprises dans certaines mosquées maliennes.**

**C**ette altération de la Chari'a trouve ses racines dans des États du golfe Arabo-persique, qui encouragent les pays africains à forte majorité musulmane à adopter leurs visions salafiste ou wahhabite de l'Islam. Pour ce faire, certains outils sont instrumentalisés tel que le financement de bourses d'études dans ces pays ou la construction d'écoles à d'obédience wahhabite. Un certain nombre d'imams et de personnes influentes reprochent aux Maliens d'être eux-mêmes responsables d'une dérive religieuse locale. Selon eux, la cause est une mauvaise connaissance de la religion au sein de la population. Les soufis, avec leur pratique plus apaisée et davantage spirituelle de l'Islam, sont alors décrits comme des déviants, voire comme des apostats.

Tous les groupes terroristes du Sahel parta-

gent cette vision rigoriste de l'Islam. Selon eux, la violence au nom de la foi est un devoir : celui qui ne se bat pas est un mauvais musulman. Cette vision travestit complètement la tradition musulmane de l'Afrique de l'Ouest. Leur interprétation arbitraire de la Sunna prône la cruauté, salissant au passage la parole divine.

Cela n'empêche pas ces mêmes groupes de vouloir revenir à un "âge d'or" qu'ils n'ont jamais connu. Aussi, voit-on régulièrement des applications de leur vision barbare de la Chari'a dans les villages maliens qu'ils contrôlent, agrémentés d'exécutions publiques, de flagellations, d'amputations...

L'intensification de l'insurrection djihadiste est plus que vraisemblable, car les racines de l'instabilité (explosion démographique, sous-développement, retrait de l'État ou encore

mauvaise gouvernance) sont toujours présentes, selon les régions.

Si cette tendance se poursuit, un modèle étatique totalement différent où cette version déviante de la Chari'a serait dominante pourrait voir le jour au Mali. Un autre modèle inspiré des « Frères Musulmans », comme en Turquie, ou des wahhabites, comme en Arabie saoudite pourrait également se propager au Mali, ce qui est aujourd'hui le souhait de l'Imam Dicko.

Au vu de tous ces éléments, il est vraisemblable que les négociations avec les djihadistes deviennent centrales dans les mois et années à venir selon l'évolution de la situation sécuritaire. Sans une protection assurée par le gouvernement, les chefs de village seront obligés de collaborer avec les terroristes en échange d'une paix relative. Cette imposition d'une Chari'a bafouée dans les villages pourrait alors lentement s'étendre au Mali. Elle est déjà une réalité à l'est du pays bien que contenue par les FAMA et les troupes internationales encore présentes.

Cette possible expansion pourrait faire de nombreuses victimes : les traditions, les arts, la dignité des femmes ou encore l'éducation de la nouvelle génération. Tout ce qui caractérise la vie moderne d'un Malien pourrait bientôt n'être qu'un lointain souvenir.

Siaka Sidibé

Source : Mali Tribune



## DNAJS : La nouvelle salle de conférence inaugurée par le ministre Kassogué



**L**e ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Gardien des Sceaux, Mamadou Kassogué, a inauguré la nouvelle salle de conférence de la Direction Nationale des Affaires Judiciaires et du Sceau (DNAJS), qui sert aussi de cadre à la tenue des sessions de la Commission Permanente Législative (CPL). Cette salle a été aménagée grâce à la volonté des autorités maliennes avec l'appui des partenaires dont Mali Justice Project (MJP) de l'USAID.

Lors de la cérémonie de réception de cette salle, le ministre Kassogué a signalé que des textes sont en cours d'être examinés afin de rendre la justice plus efficace. « Au terme de l'examen des différents textes qui sont en chantier, nous aurons une justice à hauteur de nos souhaits... Nous aurons une justice où le faible n'aura plus peur du fort, une justice où les sanctions, les décisions seront rendues de façon équitable », a dit le ministre Mamadou Kassogué.

Dans son mot de bienvenue, le Directeur National des Affaires Judiciaires et du Sceau, Mohamed Maouloud Najim, a fait savoir que la salle de réunion de la DNAJS était petite, toute chose qui rendait difficile le travail. Ce

qui, selon lui, n'est plus qu'un mauvais souvenir, avec l'aménagement de la salle de conférence dotée de toutes les commodités. « Cette cérémonie a deux objectifs : magnifier encore une fois la qualité de nos relations avec nos partenaires, en particulier Mali Justice Project (MJP) dont l'apport multiforme et pertinent n'est plus à démontrer et marquer notre reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui, avec abnégation et détermination, animent cette Commission Permanente Législative (CPL).

La salle a été aménagée par MJP, équipée par le PNUD et les fonds propres de la DNAJS. L'engagement a été pris par EUCAP-Sahel d'aménager, avec des cloisons adaptées au décor, un magasin, une salle d'attente et des toilettes extérieures pour la salle de réunion », a déclaré Mohamed Maouloud Najim. Pour lui, avec ce nouveau local, fraîchement équipé, les résultats déjà raisonnablement honorables des travaux de la CPL seront décuplés, les membres plus motivés, la participation plus assidue.

A sa suite, le Directeur du Mali Justice Project de l'USAID, Me Jean Lavoie, a exprimé toute sa satisfaction d'avoir accompagné la DNAJS

à travers l'aménagement de cette salle de conférence. Pour sa part, le représentant du PNUD, M. Phillippe, a indiqué que l'aménagement de la salle de conférence de la DNAJS va augmenter l'efficacité dans le travail. Enfin, il a souhaité la synergie d'action entre les acteurs pour la promotion de la justice.

Quant au ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Gardien des Sceaux, Mamadou Kassogué, il s'est réjoui d'inaugurer cette salle. Selon lui, c'est maintenant une salle digne de ce nom où les différentes sessions de la CPL pourront se tenir dans des conditions adéquates.

« Des chantiers très importants ont été examinés et achevés dans le cadre de cette CPL. Beaucoup d'autres chantiers sont ouverts et sont en train de connaître un cheminement remarquable. Au terme de l'examen des différents textes qui sont en chantier, nous aurons une justice à hauteur de nos souhaits, une justice rénovée, une justice performante, une justice respectueuse des droits de l'Homme, une justice dont les textes seront arrimés sur les standards internationaux.

Nous aurons surtout une justice proche du justiciable, une justice adaptée au contexte malien, une justice accessible, une justice où le faible n'aura plus peur du fort, une justice où les sanctions, les décisions seront rendues de façons équitable, de façon correcte, le tout adossé à la loi, c'est ce que nous souhaitons », a en outre déclaré le ministre de la Justice, Mamadou Kassogué, qui souhaite par ailleurs que cette salle puisse servir de lieu d'échange entre les acteurs. Enfin, il a invité les uns et les autres à faire bon usage de ladite salle.

Au cours de la cérémonie, des attestations de reconnaissance ont été remises à certaines personnalités pour leurs implications et leurs participations assidues et de qualités aux activités de la CPL. Parmi ces personnes, figurent Mamadou Kassogué, Mohamed M. Najim, Aguibou Bouaré, Me Jean Lavoie, Toubaye Koné, Wafi Ougadeye, Boya Dembélé, Ibrahim Tounkara, Abdoulaye Dicko...

■ Yama DIALLO

# Bureau de Restructuration et de Mise à niveau des Entreprises Industrielles : La nouvelle phase de Relance II 2022-2024 élaborée



**L**e Bureau de Restructuration et de Mise à niveau des Entreprises Industrielles a tenu la 14<sup>ème</sup> session de son Conseil d'Administration. Une session placée sous le signe de la mobilisation des ressources nécessaires à l'amélioration des performances économiques des entreprises, les produits et services. Cette rencontre a été l'occasion de procéder à l'évaluation des résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives dans le cadre de la formulation de la prochaine Phase de Relance.

Pour le Président du Conseil d'Administration, la session intervient dans un contexte de crises multidimensionnelles, notamment sanitaires et sécuritaires, avec des conséquences néfastes pour notre économie. Crise qui n'a guère entamé la détermination du Directeur Général et de son personnel, de faire du BRMN, une structure de soutien, d'appui et d'accompagnement qui compte dans l'écosystème de nos entités de production. Un accompagnement à l'aune des attentes de la tutelle, de nos unités industrielles en vue de promouvoir le développement industriel.

Placé sous la tutelle du ministre chargé de l'Industrie, le BRMN est une initiative des plus hautes autorités qui ont très vite compris la nécessité de mettre en place une structure avec comme mission essentielle de promou-

voir la compétitivité de nos entreprises à travers la mise en œuvre des programmes de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles, afin d'accroître l'investissement, développer le tissu industriel à l'effet de booster l'industrialisation de notre pays. Il travaille en partenariat avec les structures publiques et parapubliques, les organisations représentatives du secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

Le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles « Phase de Relance 2017-2019 », adopté le 07 septembre 2017, a été évalué au mois de Juillet 2021. Dans le cadre de la consolidation des acquis dudit programme une nouvelle phase de Relance II 2022-2024 a été élaborée. De l'avis de M. Lanfia Camara, Président du Conseil d'Administration, la phase de Relance II 2022-2024 comme les précédentes, vise à promouvoir le secteur industriel du Mali à travers l'amélioration de ses performances économiques dont une contribution plus élevée à la croissance économique, aux exportations, à l'emploi et à la promotion de l'investissement.

Ses objectifs spécifiques consistent à mettre en œuvre des actions de restructuration et de mise à niveau des entreprises et des services d'appui à l'industrie, à travers le renforcement de leurs capacités techniques, économiques,

institutionnelles et financières, en vue d'améliorer leur position compétitive sur les marchés au niveau sous-régional, régional et international.

Le Président du Conseil d'Administration a attiré l'attention de l'ensemble des acteurs et partenaires sur l'insuffisance des moyens financiers dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises. Il s'agira donc au cours de cette session de dégager des orientations visant à œuvrer dans le cadre de la recherche et la mobilisation des ressources nécessaires à l'amélioration des performances économiques des entreprises.

Avant de conclure son propos, le Président du Conseil d'administration, invitera l'ensemble des administrateurs, chacun en ce qui le concerne à continuer d'intercéder auprès de son institution ou organisation pour diligenter l'effectivité de la mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de la Phase de Relance II 2022-2024. Occasion aussi, pour M. Lanfia Camara, de témoigner toute la gratitude du Secteur Privé à l'endroit du Gouvernement pour sa disponibilité dans le cadre de l'accompagnement de nos entreprises en vue d'améliorer leurs performances économiques.

■ Yama DIALLO

# Semaine de lutte contre la corruption : Des efforts pour circonscrire le fléau

A la faveur d'une conférence débat animée, le samedi 5 mars 2022, la fédération nationale des jeunes filles et femmes pour leur autonomisation (FENAJFA) a prouvé son engagement dans la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Comme pour dire que la corruption est un phénomène qui freine le développement de tout pays. Le thème de cette conférence était : Comment intégrer le genre pour plus d'efficacité ?

Les pratiques corruptives et discriminatoires affectent surtout la Jeunesse, les femmes, les filles, les minorités ethniques, religieuses, les personnes déplacées, ainsi que les personnes vulnérables, en général. C'est pourquoi la Fédération Nationale des Jeunes Filles et Femmes pour leur Autonomisation « FENAJFA » en collaboration avec son partenaire de mise en œuvre à travers le projet de la lutte contre la corruption pour et par l'égalité du genre « LUCEG » ont initié ce projet. En d'autres termes, ce dernier s'inscrit dans la dynamique de la grande sensibilisation publique, d'information de la population à travers des débats, et émissions radiophoniques pour lutter contre la corruption.

La Fédération Nationale des Jeunes Filles et Femmes pour leur Autonomisation est une organisation à but non lucratif. Elle a pour mission entre autres : d'initier, de contribuer et de soutenir toute action ou initiative dans le cadre de la promotion, développement et spécifiquement l'épanouissement des Jeunes filles et femmes du Mali.

Consciente que cette 6ème édition de la semaine de lutte contre la corruption se tient à un moment critique de la vie du Mali, la présidente de la FENAJFA, Ramata Diakité a invité

les maliens à une synergie d'action pour circonscrire le fléau qui prend une dimension importante dans notre pays. C'est dans cette dynamique qu'elle a mis le curseur sur les Campagnes de sensibilisation et de plaidoyer, le renforcement des capacités des capacités des jeunes filles, la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) la promotion de la scolarisation des filles et veiller entre autres à leur maintien.

Mettant à profit cette édition, elle a affirmé son engagement pour la défense des droits des Jeunes filles et femmes. La preuve en est que depuis la création de la Fédération, les jeunes et femmes ont contribué d'une manière ou d'une autre pour la bonne mise en œuvre des missions et les objectifs de la Fédération.

Pour sa part, le représentant du coordonnateur du projet LUCEG, Dramane Diallo s'est focalisé sur l'instabilité politique récente au Mali, qui a culminé avec la perte en 2013, de deux tiers du territoire national à une rébellion régionale et à des groupes islamistes. Il a révélé au grand jour des défaillances structurelles dans la gouvernance de l'État dû à la corruption. Un phénomène qui a mis la gouvernance de notre pays à rude épreuve. « **Les formes de cor-**

**ruption les plus manifestes au Mali sont étroitement liées aux problèmes politiques et sécuritaires que connaissent le pays, en particulier les opérations de crime organisé et des groupes terroristes sur son territoire** », a-t-il fait savoir.

Dramane Diallo dira que cette situation de corruption a atteint tous les niveaux notamment l'éducation, la santé, la justice, l'administration, le foncier, la police et d'autres.

Au cours de la journée, les questions abordées par les panelistes sont les suivantes porteront sur les pratiques corruptives au Mali, conséquences et solutions, le genre et la corruption (impact de la corruption sur l'autonomisation de la jeune). La présentation de ces sujets a été suivie par des questions-réponses pour éclairer la lanterne de l'assistance sur la corruption et l'enrichissement illicite.

Dans la même veine, des émissions radio, émissions web TV, la diffusion de vidéos de sensibilisation et un panel seront le 9 Mars 2022, au Musée National. Le panel portera la refondation du Mali : Rôle et place des jeunes filles et Femmes.

■ Ibrahim Sanogo





DIONA DIONA  
**PHOENIX**  
Pour un nouveau souffle de vie



# SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

## Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

**-25%**  
DE RÉDUCTION  
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

**CONTACTS:**

**+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65**



## Goïta-Keïta : L'instituteur et le militaire, même combat ?

De la proclamation de l'indépendance du Mali en 1960 à l'ouverture du pays au pluralisme politique en 1991, la classe dirigeante se débat toujours pour incarner le peuple et construire une gouvernance probe.

### La guerre est bête

La guerre fait rage. Des images d'Ukrainiens hébétés, d'Africains abandonnés à eux-mêmes, rappellent l'horreur et le désastre de la guerre, cette bêtise humaine. Les démons du « pouvoir pour le pouvoir » et des rapports de force écrasants ont toujours alimenté le foyer de guerre dans le monde. A Kiev, Bani-bangou, Tessit, on écrase la personne humaine. L'attachement au culte du héros devient la règle pour exister et s'imposer au plus faible. Ici et ailleurs, c'est la crise : humanitaire, identitaire, sociale, politique. La crise de sens tout simplement. Jusqu'où nous conduit la bêtise humaine ? Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le 24 février dernier, les chiffres grimpent d'heure en heure : plus d'1 million de déplacés et près de 900 000 réfugiés dans les pays voisins.

Des âmes généreuses secourent les naufragés

de la guerre. Lors d'une rencontre autour de la question ukrainienne, j'ai entendu le témoignage d'un Ukrainien qui m'a fait froid dans le dos. Il raconte son histoire, celle d'un père de famille avec ses enfants dans l'impossibilité de retourner à Kiev après quelques semaines de vacances au Disneyland Paris. Depuis, il erre. Sa situation rappelle celles des Maliens, des Burkinabés ou des Nigériens, chassés de leur terre par les narcoterroristes (Amara : 2019). Nul doute que les contextes sont différents.

Mais, le résultat reste le même : déracinement, exil forcé, humiliation, privation. Le combat pour la démocratie reste éternel. Une démocratie que nous avons tendance à confondre avec la ploutocratie. Ce régime « où les plus riches exercent un pouvoir politique ou jouissent d'une influence prépondérante ». Hélas, cette ploutocratie est représentative

d'une bonne partie de nos dirigeants dans le monde, à savoir la confusion entre biens privés et biens publics.

### Le prestige diplomatique de la CEDEAO

Jeudi 24 février 2022, le médiateur de la CEDEAO pour le Mali, Goodluck Ebele Jonathan, a rencontré Assimi Goïta, Président de la Transition malienne, pour s'accorder sur une date de retour des civils au pouvoir. C'était à trois jours de la tenue des élections générales du 27 février 2022. Lesquelles élections ne se sont jamais tenues. Monsieur Jonathan « ... a réitéré l'attachement de la CEDEAO au dialogue, aux fins de faciliter la restauration de l'ordre constitutionnel... ».

Rien de signifiant pour l'instant. Presque deux ans de régime de Transition, la tension ne redescend pas. Rédhibitoire. Mais, au-delà des critiques d'une partie des Africains envers la CEDEAO, à cause de sa mollesse institutionnelle et de son incapacité à anticiper sur les crises, Goodluck Ebele Jonathan enracine un prestige diplomatique. Et cela, grâce à son sang-froid et son esprit d'ouverture. Ni les positions politiques conflictuelles, ni les enjeux géopolitiques n'ont eu raison de sa démarche : œuvrer pour le dialogue entre Maliens, et entre Maliens et Africains. Il n'a pas encore

managé dans la grande marmite bamakoise, comme le répète souvent un vieux crocodile des bords du Djoliba. Pourvu que ça dure.

### Triptyque : souveraineté-unité-participation

D'ailleurs, on le sait bien, le 1er Président du Mali indépendant, Modibo Keïta, a légitimé son pouvoir grâce aux processus de modernisation et de transformation de la gestion publique. Aujourd'hui, dans l'imaginaire collectif des Maliens, le modèle de gouvernance de Modibo Keïta reste un repère à suivre. Avant d'être écarté par le putsch de Moussa Traoré en 1968, Modibo Keïta a innové le Mali dans les secteurs du transport, l'économie, la culture, l'éducation, etc.

La gouvernance a servi de cadre idéologique, poussée par l'US-RDA, pour mettre en œuvre ses projets pour le Mali. Aujourd'hui, face à l'épreuve de la crise sécuritaire, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, cherche à recueillir les leçons, non pas pour s'identifier à Modibo Keïta, car ils sont différents, mais pour observer probablement les mêmes principes. Chez l'instituteur Président, Modibo Keïta, pour l'essentiel, on retrouvait le triptyque : souveraineté, unité et participation. Assimi Goïta, le militaire, ne peut pas imaginer les reproduire à l'identique. Keïta était un souverainiste visionnaire et célèbre. Goïta, loin d'être un souverainiste, en revivifie des fragments : reconquête d'une partie des zones sous tension narcoterroriste, volonté d'imposer des règles diplomatiques, etc. Keïta incarnait aussi l'unité. Goïta tente de s'engager dans son sillage en affichant une responsabilité dans l'exercice du pouvoir. Par contre, en dépit des appels à l'unité nationale, il est difficile d'affirmer qu'il a généré quelque écho que ce soit : non adhésion d'une partie de la classe politique aux ANR, emprisonnement de certains leaders d'opinion... Il est vrai que Modibo Keïta n'est pas irréprochable sur ce point : privation de liberté à l'égard de Fily Dabo Sissoko, Hamadou Dicko ou Kassoum Touré. Dans l'exercice du pouvoir exercé par Goïta, on peut retrouver quelques morceaux épars de l'héritage de Keïta, encore faudrait-il le reconnaître...

### Lutter contre la désaffection institutionnelle et politique

Face aux sanctions de la CEDEAO, et au retour



nécessaire à l'ordre constitutionnel, Assimi Goïta doit œuvrer à la participation des Maliens. C'est-à-dire la possibilité pour chaque citoyen malien de « faire valoir ses préférences sans lui imposer... », un cadre préalable. L'équilibre du pouvoir exécutif et du pouvoir citoyen est essentiel pour une gestion transparente des services publics. Par exemple, le récent scandale de l'attribution des logements sociaux doit servir de leçon pour construire une gouvernance probe. C'est le moment pour réformer ce domaine pour lutter contre la désaffection institutionnelle et politique, qui se manifeste par l'abstention lors des élections ou par le détournement du citoyen vers narcoterrorisme. Hélas. Il ne sera pas inutile de mettre dans les commissions d'attribution des logements sociaux des citoyens honnêtes et

de bonne réputation pour servir de garde-fous à toute dérive clientéliste et opportuniste. Ce sera le point de départ de l'institutionnalisation de la participation dans le reste des services publics. Goïta mettra ainsi ses pas dans ceux de Modibo Keïta à la fois pour le retour des civils au pouvoir et le retour de la paix. C'est le combat à mener pour apaiser les cœurs et les esprits.

Quels pouvoirs citoyens pour résister et changer le Mali ?

Quels garde-fous pour éviter le désastre, l'injuste ?

Mohamed Amara  
Sociologue

Source : Mali Tribune



## Tribune de Cheick Sidi Diarra : Parlons-nous

La crise politique, sécuritaire et diplomatique du Mali interpelle tout citoyen malien. Cette crise est la conséquence d'une série de coups d'Etat, notamment contre l'ancien président Ibrahim Boubacar Kéita – IBK – et contre le président intérimaire Ba N'Daw qui a fortement irrité les partenaires du Mali à commencer par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest – CEDEAO qui, en l'absence d'une proposition concrète de calendrier électoral, a décidé alors de sanctionner d'abord des dirigeants, puis le Mali dans son ensemble.

Ces sanctions, qui se sont traduites par le gel des avoirs du Mali et sa suspension des instances de la CEDEAO, ont été très mal reçues par la population malienne, qui estime simplement qu'elles n'auront pas d'effet sur ceux qui dirigent mais plutôt sur la population déjà meurtrie.

Le gouvernement malien a dénoncé ces sanctions avec une position assez radicale, estimant qu'elles sont illégales et téléguidées par les acteurs extérieurs à notre sous-région. Il a décidé de fermer à son tour les frontières maliennes et de rappeler ses ambassadeurs dans les pays de l'espace CEDEAO. Le gouvernement va plus loin et appelle, pour la première fois dans l'histoire du Mali, la population à manifester dans la rue pour protester contre les sanctions citées.

Au cours de cette manifestation il y a eu des propos forts agressifs contre à la fois la communauté internationale au Mali avec à sa tête la France, des messages de bienvenue à la Russie perçue comme sauveur comme la France il y a 8 ans lorsque le Président Dioncounda Traoré fit appel à son homologue français François Hollande.

La présence russe en appui des forces armées régulières du Mali a irrité les partenaires occidentaux du Mali ainsi que les pays de la CEDEAO.

Toutefois les maliens justifient cela par leur libre choix de pouvoir travailler avec les partenaires qu'ils souhaitent et aussi par le sentiment d'inefficacité des forces internationales présentes depuis bientôt 10 ans.

Une suite de passe d'armes diplomatique s'est ensuite enchaînée entre le Mali et la France, conduisant à l'expulsion de l'ambassadeur français suivi des forces militaires danoises venues appuyer Takuba. Cela entraîna une frustration généralisée conduisant à la décision de retrait de l'opération Barkhane et à celle de Takuba. Il faut rappeler que les Etats Unis d'Amérique ont été les premiers à sus-



prendre leur coopération militaire avec le Mali. Le maintien de la Mission de formation de l'Union Européenne au Mali (EUTM) qui forme les forces maliennes a été également remis en question par l'Union Européenne qui avait prévenu de l'incompatibilité de sa présence aux côtés de forces "non étatiques" Russes au Mali. Elle envisage de dépêcher une mis-

sion d'évaluation pour décider de son sort. Les autorités de la Transition ont dénoncé ces mesures, qu'elles ont qualifiées de violations des accords. Les sanctions citées ont rendu le quotidien du citoyen malien de plus en plus difficile avec l'augmentation des prix des denrées de première nécessité. La vie chère s'installe partout, particulièrement en cette période

de Covid-19.

La polarisation du débat et la restriction, malheureusement, des espaces de liberté d'expression sont une autre résultante de la gestion de la crise. Elles se traduisent notamment par le fait qu'un nombre important d'acteurs de la société civile, du champ politique, et aussi des professionnels de média s'appliquent une autocensure, afin de ne pas contrevenir aux restrictions imposées. Une série d'arrestations sont suspectées d'être liées à l'expression d'opinions divergentes de celles du pouvoir actuel. Un journaliste de Jeune Afrique a été expulsé et les correspondants de médias internationaux ont été rappelés à l'ordre récemment.

Dans ce contexte, les faitières des médias maliens se doivent de manifester un engagement à la hauteur de la situation. La liberté d'expression, surtout celle de la presse, et la démocratie ont été obtenues au prix du sang de nombre de nos concitoyens. Sa restriction pourrait entraîner à court terme des conséquences graves.

En effet l'approche contradictoire est l'énergie du dialogue productif, le moteur du développement. Il serait regrettable que toute opinion contradictoire soit vouée aux gémonies et au lynchage sur les réseaux et que leurs auteurs soient qualifiés d'apatrides. En absence de cette contradiction, ne risquons-nous pas de glisser vers la pensée unique ?

Il faut par ailleurs rappeler qu'à la suite des Assises Nationales de la Refondation, il y a eu un ensemble de conclusions qui en sont issues, mais qui ont été contestées, car l'organisation et la conduite de ces assises n'ont pas été inclusives si on considère le fait qu'une frange très importante des acteurs politiques et de la société civile n'y ont pas pris part, certains groupes armés signataires des accords pour la paix et la réconciliation non plus. Malgré ces irrégularités, force est de constater qu'à la faveur de la révision de la Charte de la Transition, les conclusions de ces assises vont devenir une des missions de la nouvelle phase de la Transition.

Le Mali se trouve alors aujourd'hui dans une situation inédite d'isolement jamais rencontrée. Les conséquences des sanctions déjà très lourdes pour le pays aggravent ce sentiment d'isolement. Elles doivent être levées dans les meilleurs délais. Nous ne pouvons pas continuer à vivre en vase clos. C'est seu-

lement ensemble qu'on gagne.

Pour y parvenir, le Mali a un besoin urgent de retourner à l'ordre constitutionnel normal et d'aller de l'avant.

Ce retour doit se faire nécessairement à travers l'organisation d'élections transparentes, libres et crédibles.

Il faut un retour à l'ordre constitutionnel normal, car c'est l'état de droit et la démocratie qui doivent prévaloir, non pas l'état d'âme d'individus en dehors de ce cadre.

C'est pourquoi nous estimons qu'organiser les élections dans un délai raisonnable est fondamental. Pour sortir de cette crise, le Président de la Transition devrait s'atteler à rassembler les maliens autour d'un seul objectif, revenir à l'ordre constitutionnel normal par l'organisation de l'élection présidentielle suivant le schéma légal déjà existant.

Ce qui implique que l'organisation des élections doit être confiée à une CENI dont les missions seront revalorisées, à l'Administration Territoriale dont la neutralité devra être prouvée et enfin la proclamation définitive des résultats devrait être faite par la Cour constitutionnelle dont les statuts doivent être revus afin d'assurer la sincérité de ses décisions.

L'organisation de la présidentielle permettra de normaliser les relations du Mali aux autres acteurs nationaux et internationaux, ce dont nous avons ardemment besoin.

Notre pays n'a pas besoin de se mettre en marge de la communauté internationale, ni de devenir un paria.

Nous devons fonctionner en intelligence avec le monde pour pouvoir réussir et émerger.

La démocratie n'engendre pas la mauvaise gouvernance et la corruption, qui sont deux fléaux ravageurs résultant du défaut de valeurs d'éthique des individus parvenus au sommet des instances décisionnelles, souvent par népotisme. Ils y parviennent parce que ceux qui en ont le mérite ne sont souvent pas assez ambitieux ou combattifs face à l'adversité, l'injustice et l'immoralité.

Dans la formulation du calendrier devant mener aux élections, il est important d'avoir à l'esprit que les réformes profondes que requiert la refondation sont de la responsabilité d'un Président de la République et d'un parlement qui tirent leur légitimité d'une élection non pas d'un dispositif transitoire qui souffre du déficit de légitimité.

Ce leadership étatique légitimé par des élections crédibles doit s'atteler à l'organisation d'un référendum sur les questions institutionnelles.

Les forces vives de la nation doivent accompagner ce processus au travers de la mise en place par l'Etat d'un cadre multi acteurs permanent dirigé, de manière bénévole, en alternance par les partis et groupements de partis et par la société civile. Le parlement et l'administration devront participer comme membre avec des ressources humaines.

Ce cadre doit être doté d'un comité d'experts dirigé par la société civile et par les partis politiques. Il doit être indépendant de toute emprise de l'exécutif pour protéger sa neutralité. L'exécutif qui sera issu des élections doit avoir pour priorités : renforcer, moderniser et autonomiser les forces armées et de défenses afin de leur permettre de défendre le territoire national contre des forces armées non conventionnelles et hostiles; renforcer la croissance économique à travers la diversification, l'accroissement de la productivité et du taux d'intégration local et la facilitation du commerce et soutenir le développement social au travers de politiques publiques orientées vers l'inclusion, la répartition équitable des richesses et le renforcement des services sociaux de base. Cette politique d'inclusion doit s'étendre à une plus grande participation des femmes à la gestion des affaires de la cité. L'implication des jeunes dans l'articulation des politiques publiques les concernant devra être un choix stratégique. Les politiques d'intégration des personnes vivant avec un handicap et les personnes du 3e âge doivent être renforcées. La conception, l'articulation et l'exécution des politiques publiques doivent s'adosser à une approche de décentralisation poussée des compétences et des ressources ; engager une politique étrangère intelligente et dynamique articulée autour des intérêts stratégiques de notre pays.

Il ne peut y avoir de grande démocratie sans une grande armée républicaine, et une armée ne peut être républicaine que lorsqu'elle respecte les règles de l'Etat de droit et qu'elle accepte d'obéir aux autorités civiles, ces mêmes autorités qu'elle est chargée de protéger.

Il est évident que ces réformes citées doivent se faire sans aucune pression externe. Aucun Etat n'a le droit de donner des leçons à un autre quand il s'agit de définir son avenir. Le

Mali n'a pas à subir la volonté d'un autre Etat. Ainsi, les partenaires internationaux ont tout intérêt à accompagner le Mali en lui apportant leur expertise, les ressources humaines et financières nécessaires pour son essor, plutôt que de lui prescrire sa marche vers son destin.

Evidemment les enjeux liés à la démocratie sont des défis qui nous concernent tous, mais les enjeux liés à notre développement commencent par nous d'abord, car des choses décidées sans nous sont souvent perçues comme contre nous.

Voilà pourquoi nos partenaires doivent lever les sanctions sans délai, car ces sanctions ont des conséquences lourdes sur la population et elles ne feront qu'aggraver une situation déjà tendue.

Le Mali, une fois de retour à l'ordre constitutionnel normal pourra alors raffermir sa démocratie, une démocratie qui ne devrait pas nécessairement être prise comme une démocratie d'élection, mais une démocratie à caractère participatif et soucieuse de la satisfaction des besoins essentiels des populations. Pour que cela soit, les réformes doivent prendre en compte les opinions et les avis des populations depuis la base de notre pyramide jusqu'à son sommet, avec une implication substantielle des autorités des collectivités territoriales. Cela nécessite donc une forte participation citoyenne, faire en sorte

que le citoyen joue pleinement son rôle sans être inquiété.

Cela nécessite également de laisser la presse libre de ses paroles et de ses gestes. Évidemment une presse ne peut être considérée comme acceptable que si elle respecte les règles professionnelles d'éthique et de déontologie sans lesquelles elle risque de devenir un outil de déstructuration du tissu social, de l'entente et de la concorde nationales déjà fragilisés par tant d'années de crises inter et intracommunautaires.

Voilà pourquoi la presse a toute sa responsabilité dans ce retour à la normalité et surtout pour la refondation. Une refondation qui pourrait nous permettre finalement d'être une démocratie forte et brillante, une démocratie durable.

Une fois le processus démocratique amélioré et rodé, faire confiance à la population, à la base, sera fondamentale. Car c'est de la base qu'on peut monter vers le haut de la pyramide. Aucune structure aussi brillante qu'elle soit ne peut s'épanouir que si elle est fondée sur des bases solides et les bases de notre nouvelle démocratie doivent partir des collectivités décentralisées. L'on doit tout faire pour qu'elles participent à la conception, à la prise de décisions et à leur exécution et suivi.

Nous devons aussi accepter d'abandonner certains de nos textes ou du moins de les réviser parce qu'ils ne sont plus adaptés au contexte

nouveau. Au nombre de ces textes figure l'Accord pour la paix et la réconciliation. En effet, cet accord quoi qu'on dise n'est pas nécessairement consensuel et peut être amélioré à travers sa relecture au Mali, par les maliens et pour les maliens.

Effectivement réduire le Mali à une bipolarité Nord-Sud ne répond pas aux réalités nouvelles. Et c'est cette erreur qui ne cesse de nous diviser or le Mali quel que soit l'endroit où nous sommes, constitue un Mali un et Indivisible. L'unité ne saurait exclure la diversité et justifier l'uniformité. C'est pourquoi nous devons une fois de plus travailler à chérir et à promouvoir la mosaïque culturelle et ethnique de notre peuple; car c'est grâce à elle que finalement le vivre ensemble va avoir tout son sens.

Pour conclure, nous pensons aujourd'hui, plus que jamais, que le Mali devrait agir pour revenir à l'ordre constitutionnel normal pour une démocratie durable et vigoureuse portée par le peuple dans un état de droit.

Tidiani Togola

CEO Tuwindi,

Alexis Kalambry

Directeur de Publication Mali Tribune

Ambassadeur Cheick Sidi Diarra

Diplomate



# Cadre d'échange des partis : Une unité qui s'effrite

**Le Cadre d'échange des partis et regroupements de partis politiques pour une Transition réussie traverse depuis quelques semaines une période d'instabilité. Alors que le parti Yelema s'est désolidarisé de sa décision de non-reconnaissance des autorités de la Transition à partir du 25 mars 2022, le Cadre a suspendu l'ADEMA de toutes ses instances et le Morema, en réponse, a suspendu sa participation à ses activités.**

**A**près une réunion, le 14 février 2022, pour éclaircir la position « ambiguë » de l'ADEMA, le directoire du Cadre a décidé, le 23 février, de le suspendre « à titre conservatoire de toutes ses instances jusqu'à nouvel ordre ».

En réaction à cette suspension, Me Kassoum Tapo, Président du Morema, s'est dit « surpris », alors qu'il était convenu d'attendre l'issue de la réunion du Comité exécutif de l'ADEMA pour prendre une décision sur sa participation aux activités du Cadre.

« Cette décision, que je regrette profondément, ne me laisse d'autre choix, en tant que Vice-président de l'ADEMA-PASJ, que de suspendre pour ma part également ma participation et celle du Morema, que je préside, aux instances et aux activités du Cadre jusqu'à ce qu'il soit définitivement statué sur la participation de l'Adema-Pasj », a-t-il fait savoir dans un communiqué le 24 février.

## Une unité mise à mal ?

Deux jours après, le 26 février, l'ADEMA a réagi à cette décision, la jugeant « malencontreuse, hâtive et mal inspirée » et exigeant la présentation d'excuses publiques du directoire du Cadre.

Plus tôt, le 16 février, le parti Yelema se désolidarisait lui aussi de la décision de non-reconnaissance des autorités de transition à partir du 25 mars, invitant les uns et les autres à renouer avec « l'esprit de mesure et de responsabilité ayant toujours sous-tendu les actions du Cadre ».

« Quand les hommes se mettent ensemble dans un parti, il y a des courants, à plus forte raison dans un Cadre qui regroupe des partis et regroupements de partis. Personnellement, je suis pour l'unité et pour le respect des courants. Pour nous, ce n'est pas une crise, c'est une clarification », relativise le Dr. Modibo

Soumaré, Président du Cadre.

Il en veut pour preuve le fait que l'ADEMA ait demandé la levée de sa suspension, arguant que cela prouve que le parti tient à sa présence dans le Cadre et qu'en retour ce dernier tient aussi à cela.

« Nous allons statuer là-dessus et nous travaillerons à une levée de la suspension, bien entendu dans le plus grand respect mais aussi dans la participation, parce qu'on ne peut pas rester membre du Cadre juste sur le papier. Il faut aussi répondre présent aux activités », affirme-t-il.

## Nouvelle transition

Même si, à l'interne, la cohésion n'est plus de mise, le Cadre ne perd pas de vue ses exigences vis-à-vis de la suite de la Transition. À en croire son Président, les décisions qui font l'unanimité sont celles mises en avant dans

le communiqué du Cadre, dans lequel le directoire demande la mise en place d'une nouvelle transition, qui débutera à compter du 25 mars 2022, « conduite par un nouveau gouvernement de mission dirigé par un chef de gouvernement non partisan ».

Le Cadre ne reconnaît donc pas les nouvelles dispositions de la Charte révisée. « Il faut que les choses soient claires. La mise en place du CNT n'a pas répondu à l'esprit de la Charte, qui a été violée. Le Premier ministre actuel a d'ailleurs même porté plainte contre ce CNT. Le même CNT, dont la mise en place a violé la Charte ne peut donc pas la réviser », avance le Dr. Soumaré, réfutant tout lien du Cadre avec M. Ainea Ibrahim Camara, Président du Mouvement Faso Dambe, qui s'est autoproclamé le 26 février nouveau Président de la Transition au Mali depuis la Côte d'Ivoire.

« Nous ne le connaissons pas. Nous doutons même de la démarche et de la posture, parce que ce même Monsieur soutenait les autorités et était contre la CEDEAO. C'est peut-être pour brouiller les cartes. Nous ne sommes pas dans une telle démarche et n'avons aucune connexion avec lui », tranche le Président du Cadre.

Mohamed Kenoui

Source : Journal du Mali



## Appel sous le drapeau : Le nouveau concept de Yéréwolo Debout sur les remparts

Le mouvement Yéréwolo Debout sur les remparts a organisé, le samedi 5 mars 2022, un meeting patriotique, dénommé appel sous le drapeau. Ce meeting avait un double objectif à savoir apporter un soutien sans faille aux autorités de la Transition et procéder à la structuration du mouvement dans toutes les localités du pays.



**A** l'entame du meeting, les membres du mouvement Yéréwolo debout sur les remparts ont entonné l'hymne national pour réaffirmer leur patriotisme au Mali. Ensuite, ils ont fait observer une minute de silence en la mémoire des militaires tombés sur le champ d'honneur. Tour à tour les responsables du mouvement se sont succédé au pupitre pour, selon un dénominateur commun des interventions : "Sauvons notre Maliba" Moussa Diarra, ancien député, a été le premier à donner le ton du meeting. Selon lui, la défense de la patrie est un devoir pour tout citoyen. Animé de cette philosophie, il a appelé la population à l'union sacrée pour la sortie

d'une crise qui fragilise le pays. Car, dit-il, c'est à l'unisson que le Mali recouvrera son honneur et sa dignité vassalisés par certains indécis. Enfin, il a souligné que l'objectif du mouvement Yéréwolo debout sur les remparts n'est pas seulement la libération du Mali du joug de la France mais de poser les bases d'une vraie refondation.

Quant au porte-parole de Yéréwolo Debout sur les remparts, Sidiki Diabaté, il s'est adjugé le privilège de lire la déclaration du mouvement. Le mouvement s'est évertué à se donner les moyens socio-culturels, matériels, financiers et politiques pour mener à bon port les missions qu'il s'est assigné. Si le temps paraît

assez court, on ne peut pas dire autant pour le chemin parcouru, il était épineux, infesté de toutes les formes de méchancetés humaines. Ces hommes à la solde de la politique criminelle de la France n'ont plus rien d'humain. Sous le regard impuissant et complices des autorités d'alors, le Mali était plongé dans une situation chaotique où des villages entiers étaient brûlés, le nombre de déplacés et de réfugiés ne cessaient d'augmenter. Sans aucun doute le tableau était tout sombre. L'heure n'exigeait sur les fonts baptismaux un levier de sursaut national qui fut Yéréwolo debout sur les remparts. Yéréwolo qui veut dire digne fils ou fille de la nation demeurant fidèle

à son appel pour se mettre debout sur les remparts face à des menaces ou des ennemis qui soient de l'intérieur ou de l'extérieur. Pendant près d'un siècle ce sentiment était dédié à la France.

Malgré les différentes actions de sabotages, de dissuasions pour galvauder la révolution citoyenne sous le leadership du mouvement Yéréwolo debout sur les remparts, les nouvelles autorités du Mali restent attentives à la demande du peuple qui aspire à la paix et à la sécurité. « **C'est pourquoi la transition n'a ménagé aucun effort pour insuffler une vie physique, l'armée. La montée en puissance des Famas n'est plus un discours creux mais plutôt une réalité** », a-t-il rappelé. Et de poursuivre, toutes les couches socioprofessionnelles du Mali se mobilisent pour une Transition réussie. « **A la demande du peuple malien, Yéréwolo debout sur les remparts lance à tous les maliens, à toutes les maliennes pétris des valeurs patriotiques, républicaines et démocratiques, l'appel sous le drapeau. Certes, le chemin est encore long mais nous osons**

**croire à l'adhésion massive et volontaire à Yéréwolo debout sur les remparts pour assainir le milieu politique longtemps dominé par les cadres véreux, pourris à la solde de l'impérialisme français. Cette adhésion n'aura de sens que lorsqu'elle se traduira par une volonté réelle de faire du Mali, un Etat véritablement démocratique, de sauvegarder les angles qui constituent le ciment de notre société, d'assurer la continuité de la lutte par la prise effective du pouvoir par le peuple, le combat contre l'impunité, l'injustice sera le socle du point de départ de la nouvelle étape de notre lutte** », a-t-il dit.

La tête de proue du mouvement Yéréwolo debout sur le rempart, Adama Diarra dit Ben le cerveau, non moins membre du Conseil National de Transition, a condamné obstinément l'attaque lâche et barbare de Mondoro, qui a fait une trentaine de morts des forces armées maliennes (Famas). Face à la détermination et à la bravoure des Famas plus d'une centaine djihadistes ont été neutralisés et plusieurs matériels saisis. Suite à cet affrontement, le

gouvernement a décrété un deuil national de 3 jours à l'endroit des militaires et civils tombés durant ces crises.

Dans son adresse, Ben le Cerveau a annoncé que le groupement des recalés de la police 2019, ne restera pas en marge pour l'appel sous les drapeaux. Adama Diarra dit Ben le Cerveau a affirmé qu'il a toutes les preuves pour que justice soit faite envers ces recalés. « **Nous avons renoué le contact avec les plus hautes autorités afin de réviser leur cas. Nous interpellons en particulier le ministre de la sécurité sur cette situation. Nous sommes prêts pour libérer la patrie. Nous voulons implanter le mouvement Yéréwolo sur toute étendue du territoire national** », a-t-il précisé, avant son soutien au Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, au Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, à son gouvernement et à l'ensemble des organes de la transition.

■ Ibrahim SANOGO



# Réparation des violations graves de droits de l'homme au Mali : Bientôt des structures pour prendre le relais de la CVJR

**D**epuis son indépendance en 1960, le Mali a connu plusieurs périodes de violence qui ont pris la forme de quatre coups d'État et de plusieurs conflits armés. Lors de ces différentes périodes de troubles, un degré important de violence a causé d'indicibles souffrances à la population. En effet, au cours de ces crises, plusieurs personnes ont été affectées et qui se trouvent aujourd'hui dans un état de vulnérabilité, souffrant des séquelles physiques, psychologiques, sociales et économiques importantes. Dans le prolongement de la crise de 2012, la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) a été créée pour panser toutes ces blessures.

En effet, la gestion des crises précédentes par l'État n'a pas permis de répondre aux attentes des victimes d'alors. Par exemple, lorsque l'État malien a décidé d'indemniser les victimes de la crise de 1991, plusieurs d'entre elles n'ont pas bénéficié du statut de victime... même cas pour la gestion du fonds de la Cour Pénale Internationale. La récurrence des rébellions et des coups d'État depuis l'indépendance du pays en 1960 démontre pourtant l'importance de bien répondre aux attentes des victimes et de s'attaquer aux causes structurelles de la violence.

C'est dans ce contexte que la CVJR a travaillé à l'élaboration d'une proposition de Programme National de Réparation (PNR) à présenter à l'État. Il y a deux aspects très importants dans le mandat de la CVJR, à savoir les enquêtes sur les graves violations des droits de l'homme et la proposition des réparations, deux volets qu'on juge aujourd'hui suffisamment avancés. En effet, après avoir écouté les différentes victimes lors des différentes phases des audiences passées, la réparation des victimes des différentes crises est à la fois une obligation et une nécessité pour l'État malien.

Pour le Président de la CVJR, un projet de lois sur les réparations et un décret pour sa mise en œuvre sont en préparation, avec en toile de



fond plusieurs types de réparations indemnitaires et financières. En plus donc de l'indemnisation des ayants-droits des victimes décédées, qui ont subi des violations des droits de l'homme par disparitions forcées ou selon des cas de meurtre, il y a des réparations pour la perte de capacités de travail, des réadaptations, mais aussi des réparations par rapport aux pertes de biens, ainsi que la dégradation des domiciles et des moyens de travail qui sont, entre autres des réparations financières. A côté, il y a aussi des réparations symboliques de grands massacres que nous avons connus tels que Ogossagou et Sobane-Da et d'autres types de réparations symboliques, comme la construction de musées des droits de l'homme, la construction de stèles, des commémorations de date... Il faut noter la réparation est un ensemble holistique qui permet au pays de dépasser la crise et d'aller vers le pardon et la réconciliation, ce à quoi les victimes sont aujourd'hui au nom de la réconciliation, à condition que le droit à la vérité soit une réalité, aussi bien que les réparations indemnitaires et symboliques.

Selon le Président de la CVJR, Ousmane Oumarou Sidibé, il est proposé, d'ici la fin de l'année 2022, la mise en place de deux structures importantes pour remplacer la CVJR, notamment une agence pour la réparation des victimes qui va être dotée d'un fonds de

réparation et qui s'occupera des réparations telles que les réparations financières, et la création d'un centre pour la mémoire, l'unité et la paix dans le cadre des réparations de type symbolique. Ce centre, selon le Président de la CVJR, est extrêmement important pour permettre au pays de dépasser la crise.

Toutes les victimes qui répondent aux critères des textes et des conventions internationales sécuritaires qui sont dans le règlement intérieur de la CVJR sont éligibles. « L'objectif de la politique nationale de réparation est de contribuer à la construction d'un Mali juste, pacifique, uni et réconcilié à travers la restauration de la dignité des victimes par une réparation adéquate des préjudices causés, tout en accordant une attention particulière aux enfants ainsi qu'aux femmes des victimes, ainsi qu'à celles qui sont en situation de vulnérabilité... », dira le Président de la CVJR.

Notons enfin que la politique nationale de réparation des victimes s'articule autour de trois (3) axes stratégiques, à savoir : l'identification des victimes éligibles à la réparation, la détermination des préjudices donnant lieu à la réparation ; et la détermination des différentes réparations, qu'elles soient individuelles, collectives, spécifiquement aux femmes et aux enfants, entre autres.

■ Yama DIALLO

## Cinéma : Lancement officiel du film « Le dernier refuge » d'Ousmane Zoromé Samassékou au Mali

Le Centre National de la Cinématographique du Mali (CNCM) a servi de cadre, le jeudi 03 mars 2022, au lancement du film documentaire long métrage « Le Dernier refuge » du réalisateur Ousmane Zoromé Samassekou, le premier film malien qualifié aux oscars aux USA. C'était en présence du Directeur du CNCM, Modibo Souaré, du réalisateur, du producteur, Andrey Diarra, ainsi que plusieurs cinéphiles.

Le réalisateur, Ousmane Zoromé Samassékou, a, dans ses propos liminaires, indiqué s'être inspiré, pour réaliser ce long métrage, d'une histoire familiale que sa grand-mère lui racontait très souvent sur le départ en exil d'un oncle qui n'est plus jamais revenu et dont elle a attendu le retour, mais qui n'a toujours pas fait signe de vie. Le documentaire

est l'essence du cinéma et ce film tourné dans la Maison des Migrants à Gao traite de l'immigration sous l'angle du retour. Ce film a remporté plus d'une dizaine de trophées lors des plus prestigieuses compétitions, ce qui lui a valu d'être le premier film qualifié aux oscars aux USA. « La sélection de mon film aux oscars qui est le summum des prix au niveau du

cinéma est une très grande fierté pour le cinéma malien et prouve à suffisance les efforts de la jeune génération afin de marcher sur les traces de leurs illustres devanciers et de contribuer significativement au rayonnement du septième art malien sur les plus grandes scènes mondiales », s'est-il réjoui. « Le film retrace le passage des migrants dans la Maison des Migrants de Gao au Mali, qui est un refuge à la porte du Sahara. Esther et Kady, deux adolescentes du Burkina Faso y font escale pour retrouver la force de poursuivre leur voyage. Elles se lient d'amitié avec une femme migrante dont la mémoire s'est effacée au fil des ans, en même temps que ses espoirs de retrouver son foyer », raconte-t-il. Selon Samassekou, ce qu'il faut retenir du film, c'est qu'il essaye de donner une autre image à la migration différente de celle qu'on montre toujours à la télévision ou dans d'autres canaux de communication avec des corps sans vie qui jonchent le sol, des embarcations d'infortunes qui coulent avec des victimes. Le Directeur du Centre National de la Cinématographique du Mali (CNCM), Modibo Souaré, n'a pas tari d'éloges à l'endroit de la jeune génération de cinéastes maliens dont Samassékou fait partie. Il a signalé que la sélection de son film pour les oscars est une preuve palpable que le cinéma malien est en train de franchir des caps. Quant au producteur Andrey Diarra, il a relaté les multiples difficultés rencontrées. Il a signalé que le courage et l'abnégation de Samassékou leur ont permis de surmonter ces difficultés et d'arriver à atteindre ces résultats. Il a aussi invité la population à sortir massivement, le samedi 05 mars 2022 au Magic cinéma, ex- Babemba, pour suivre le film de Samassékou. Enfin, il a annoncé que l'entrée est gratuite.

Moussa Samba Diallo  
Source : Le Républicain





## FICAB 2022 : Faire du culinaire un vecteur de développement

**Pour faire du culinaire africain un vecteur de développement économique, social et culturel, le Festival international du culinaire africain de Bamako (FICAB) se veut un événement fédérateur d'activités culturelles et de développement économique**

**H**ier les rideaux sont tombés sur le Festival international du culinaire africain de Bamako (FICAB). C'était au sur les berges du fleuve Djoliba en face du Palais de la culture Amadou Hampathé Ba. C'est une initiative de l'Association des femmes professionnelles des métiers de la restauration (AFROPMER), avec à sa tête en qualité de présidente, Mme Traoré Oumou Traoré. Cette première édition du FICAB qui s'est tenu en marge du 8 mars, journée internationale de la femme, était placée sous la présidence de Mme la ministre de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, Wadidié Founé Coulibaly. Et elle avait comme pays invité d'honneur, le Sénégal, qui n'a pu faire le déplacement pour des raisons politiques liées à l'embargo de la CEDEAO et de l'UEMOA imposé sur le Mali.

Après les mots de bienvenue du représentant du maire de la commune V, l'initiatrice principale et non moins promotrice du FICAB, Mme Traoré Oumou Traoré a remercié les plus hautes autorités de la transition pour leur accompagnement de cet événement. Elle compte pérenniser l'activité avec une édition chaque année, afin que Bamako devienne une des capitales de la gastronomie africaine.

Toujours, selon la promotrice, par ce rendez-vous de l'art culinaire malien et africain, elle veut jouer pleinement sa partition dans le développement socio-économique afin que les produits gastronomiques de notre pays soient consommés d'abord par nos compatriotes ensuite par les étrangers vivants parmi nous ou effectuant des séjours au Mali. C'est pourquoi, le FICAB se veut donc un événement fédérateur d'activités culturelles et de développe-

ment économique. De ce fait, « il s'inscrit dans en droite ligne des préoccupations de nos plus hautes autorités en ces temps où notre pays fait courageusement et dignement face aux conséquences de l'embargo économique et financier injustifié qu'on nous a imposé » a laissé entendre Mme Traoré Oumou Traoré.

Tout en visant à faire de l'art culinaire un véritable secteur créateur d'emplois pour les jeunes, la première édition du FICAB a permis de rassembler des professionnels de la gastronomie, des transformateurs de produits alimentaires locaux, des restaurateurs venus des quatre coins du Mali et du continent africain. Durant deux jours, ceux-ci ont proposé au public bamakois des menus concoctés à partir de recettes locales et à base de produits made in Mali,

Pour le chef de cabinet du ministre de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, Mamadou Diané, le FICAB rend seulement un hommage à tous les hommes et femmes qui sont derrière les fourneaux. Il a remercié et félicité la promotrice pour l'organisation de cet événement fédérateur.

A noter que le festival a vu décerner un prix spécial dénommé « La marmite d'or ».

Diakalia M Dembélé



## Conflit en Ukraine : Vladimir Poutine continue de mettre en garde l'Occident

Vladimir Poutine a reçu pendant trois heures, hier, samedi 5 mars, le Premier ministre israélien Naftali Bennett, qui s'est proposé comme médiateur. Un canal diplomatique de plus pour tenter d'amorcer une désescalade et ce alors que, côté américain, on suspectait dernièrement que le Kremlin pourrait prendre les sanctions économiques massives décidées en Occident pour une « déclaration de guerre ».

**S**i Vladimir Poutine a bien reçu pendant trois heures le Premier ministre israélien, les récents propos du président russe sont encore loin d'amorcer une désescalade. Depuis quelques jours, des agents des services secrets mettaient en garde Joe Biden et l'état-major américain : Vladimir Poutine,

acculé par l'avalanche de sanctions, pourrait aller plus loin que son plan originel d'invasion de l'Ukraine.

### Indiscrétions confirmées

Ces indiscrétions de la Situation Room, la salle de crise de la Maison-Blanche, racontées par

le New York Times, ont été confirmées, samedi 5 mars, par le maître du Kremlin en personne. Le président russe, a bien affirmé, lors d'une rencontre à l'occasion de la Journée de la femme, que ces sanctions mises en place s'apparentent pour lui à une « déclaration de guerre ».

### Chaud et froid

Tout en soufflant le chaud et le froid, puisqu'il a ajouté : « Mais Dieu merci, on n'en est pas encore arrivé là ». Vladimir Poutine a toutefois mis en garde l'Occident contre la tentation d'imposer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine. C'est une mesure que Kiev réclame avec insistance. Cependant pour l'instant, l'Otan refuse de l'envisager, pour ne pas se retrouver entraîné dans un affrontement direct avec la Russie.

Source : RFI





## Transition au Burkina Faso : Des figures connues dans le nouveau gouvernement

Moins de 48 heures après sa nomination, le Premier ministre Albert Ouédraogo vient de rendre publique la liste de son équipe. C'était au cours d'une édition spéciale sur les antennes de la télévision publique peu après 22h dans la nuit.

Certaines personnalités du régime déchu de Roch Marc Christian Kaboré signent leur retour, mais on y retrouve aussi de nouveaux visages. Six femmes figurent parmi les 25 personnalités choisies pour conduire ce gouvernement de la Transition. Et les trois premiers postes ministériels sont tenus par des noms bien connus des Burkinabè. Yero Boly, qui a travaillé durant plusieurs années aux côtés de l'ex-président Blaise Compaoré comme ambassadeur et ministre, signe son retour en tant que ministre d'État auprès du président du Faso, chargé de la Cohésion sociale et de la Réconciliation nationale. Le général de brigade Aimé Barthelemy Simporé

devient ministre d'État et conserve le portefeuille de la Défense et des Anciens combattants, poste qu'il occupait dans le dernier gouvernement de Roch Marc Christian Kaboré avant le coup d'État du 24 janvier dernier. Le colonel-major Omer Bationo est le tout nouveau ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité. Il était jusque-là le secrétaire général de la Défense nationale. L'ex-président de la Commission électorale nationale indépendante, Maître Bathélémy Kere est désormais le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des relations avec les institutions.

La réalisatrice Valérie Kaboré s'occupera de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Au ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, on retrouve Bassolma Bazié, ex-secrétaire générale de la puissante Confédération générale du travail du Burkina.

L'économiste, écrivain et analyste politique Lionel Bilgo fait également son entrée au gouvernement au ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales.

Source : RFI

# Nathalie Badate : «Montrer que le foot féminin togolais a de la valeur»

Le 23 février au Gabon, l'équipe nationale féminine du Togo a décroché la première participation de son histoire à une Coupe d'Afrique des nations. Pour sa capitaine Nathalie Badate, cette CAN 2022 prévue au Maroc du 2 au 23 juillet, est une belle opportunité de mettre en valeur le foot au féminin togolais. Entretien.

**RFI : Nathalie Badate, que représente pour vous cette première participation du Togo à une Coupe d'Afrique des nations féminine ?**

Nathalie Badate : C'est tout d'abord un honneur pour mon pays, pour la femme togolaise et pour moi. Cette qualification a été une joie immense pour la population togolaise. C'est vraiment un grand bonheur pour moi de participer à cette première qualification de l'histoire du Togo.

**Quel a été votre accueil après cette qualification ?**

On a eu le droit à un grand accueil, surtout au ministère des Sports. Madame la ministre des Sports et des loisirs [le Dr LidiKédéka Biessi Kama, Ndlr] est d'ailleurs à saluer pour tous ses efforts, pour pouvoir arracher cette qualification. Les supporters étaient là, derrière nos véhicules. Ils étaient vraiment en joie. Avant ça, la diaspora togolaise au Gabon était déjà

très contente et ils ont dansé toute la nuit. C'était fou !

**Comment ont réagi les footballeurs togolais ?**

Emmanuel Adebayor Sheyi, Serge Gakpé et tous les grands footballeurs du Togo nous ont soutenus durant cette campagne de qualifications. [...] Les messages d'encouragements et de félicitations n'ont pas cessé de tomber. Ça nous a vraiment fait du bien.

**Qu'est-ce que cette qualification à la CAN 2022 peut changer pour le football au féminin au Togo ?**

Ça peut changer les choses de la même manière que la qualification des hommes à la Coupe du monde 2006 a changé les choses pour eux. Je pense que cette qualification pour la CAN 2022 va être une aubaine pour mieux structurer le football féminin au Togo.

**Dans quel état est le football au féminin au Togo, d'ailleurs ?**

Dans notre pays, de manière générale, il y a beaucoup de particuliers qui font des efforts pour le football, tout comme l'Etat aussi. Mais il y a un manque de régularité concernant le championnat. Ça n'apporte pas vraiment le bien-être aux jeunes filles togolaises qui aspirent à travailler. Ce manque de régularité fait que les jeunes filles togolaises ne sont pas toujours en jambes. Mais, si l'Etat commence à mettre davantage de moyens, pour davantage de régularité, je pense que ça peut donner un bon résultat.

**Peu de Togolaises évoluent hors du pays comme vous [1]. Comptez-vous sur cette CAN 2022 pour vous faire remarquer par des clubs étrangers ?**

Oui, on compte évidemment beaucoup sur cette compétition pour montrer aux gens que le football féminin togolais a de la valeur et qu'il y a beaucoup de talents au Togo. Je pense que cette CAN va vraiment booster les choses pour nous, les Togolais.

**Quel sera l'objectif du Togo lors de la CAN 2022 ?**

On vise avant tout à se qualifier pour le Mondial ! Pour cela, il faudra atteindre le dernier carré de la CAN 2022. C'est ce que moi je vise et je pense que mes coéquipières ont le même état d'esprit.

Source : RFI





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Une personne voudra vous mettre des bâtons dans les roues. Cela créera des situations complexes dans votre activité. Mais cela ne durera pas longtemps puisque vous saurez montrer les crocs et prouver que vous êtes quelqu'un avec qui on devra compter.

Uranus, cette fois-ci aura bonne presse dans votre maison II. Sa présence en Taureau vous amènera à mixer audace et sécurité. Ses bons effets vous porteront chance pour échelonner les échéances, le temps de vous remettre à flot, ce qui ne tardera pas.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Les échanges avec vos collègues apportent des ennuis. Il règne une atmosphère de rivalité. Un poste ambitionné peut révéler les intentions d'un collègue ! Du changement dans votre service sème la pagaille tout en vous donnant une opportunité d'évolution !

Il y a peu de frais et vous décidez de faire des économies. Des résolutions sont prises. Vous différez vos achats. La sagesse vous accompagne dans cette journée. Pour l'instant, vous gardez confiance en l'avenir. Les revenus stables vous rassurent.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce au bon positionnement planétaire de Neptune dans votre signe, vous serez face à une occasion unique de vous mettre en avant, et d'augmenter de manière significative vos responsabilités. Vous disposerez d'un énorme potentiel pour y parvenir.

Pour agrémenter la décoration intérieure de votre habitation, vous ne ferez pas les choses à moitié. En effet, ami Gémeaux, vous pourrez vous rendre chez un antiquaire. Vous aurez du goût et un portefeuille bien garni... Que demande le peuple !



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Redéfinir vos objectifs professionnels peut vous aider à retrouver la motivation qui vous manque. Pourquoi ne pas repenser aux projets que vous aviez fuis un temps, ou envisager une possible reconversion ? Le choix est large. Jetez-vous à l'eau !

On dirait qu'autour de vous tout est propice à la dépense, pile-poil au moment où vous êtes obligé de faire attention à l'argent qui sort de votre porte-monnaie. Pour éviter les tentations, et bien malgré vous, vous décidez de ne pas faire de shopping.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Entreprenant et super positif dans votre secteur X, Uranus vous donnera des ailes et maximisera vos chances de réussite, avec en prime, une popularité au top ! Vous foncerez, bien décidé à vous impliquer dans ce que vous ferez pour vous faire apprécier.

Mercure sera votre coach en matière financière. Il favorisera vos rentrées d'argent, mais pas seulement. Il vous indiquera aussi de façon intuitive des astuces de gestion pour optimiser votre budget et des plans peu coûteux sur certains de vos achats.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Un collègue peut vous demander de le remplacer. Votre chance professionnelle commence par un inattendu. La journée favorise une masse d'activités en tout genre. Heureusement, votre énergie est extraordinaire. Vous êtes capable d'abattre beaucoup de travail !

Essayez de refaire une trésorerie. La prudence continue à s'imposer. Vous avez les pieds sur terre. Exceptés des coups de coeur, vous limitez vos dépenses. Elles concernent la décoration et votre mise en beauté. Après tout, vous désirez vous faire plaisir !



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si, dans votre travail, vous êtes en litige, vos adversaires, le mot n'est pas trop fort, pourront chercher à vous mettre en défaut. Ami Balance, un conseil : ce ne sera pas le moment de bâcler vos tâches ! Sinon, vous subirez l'effet boomerang...

À cause de finances moins florissantes que prévu, vous perdrez de votre superbe... Vous subirez la fameuse théorie des dominos ! Moins d'argent, plus de tensions... Tensions dans le couple, tensions au travail, tensions avec tout le monde ! La totale...



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez joué au bluff avec l'un de vos collègues de bureau, la situation risque de se retourner contre vous. Assumez sans vous voiler la face. Posez cartes sur table en ayant une bonne discussion. On ne peut pas vous en tenir rigueur.

Les astres vous demandent d'être prévoyant avec les dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre de jeter votre argent par les fenêtres. Aujourd'hui, cher natif, vous devez compter votre argent avant de le dépenser, a contrario, toujours les problèmes.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il y aura une certaine pression, d'autant plus que les contretemps s'accumuleront, mais vous ferez preuve d'inventivité et d'une grande capacité à retomber sur vos pattes. Ce dont vous devrez vous méfier sera de l'attitude peu conciliante de certains.

Les aspects planétaires vous aideront à mettre en avant votre sens de la débrouillardise pour stabiliser vos finances. Une fois vos besoins ciblés, vous mettrez le holà sur des dépenses inutiles, sans pour autant vous interdire une petite folie.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Gagner plus vous attire. Vos compétences sont peu exploitées et cela vous irrite ! Vous multipliez les démarches pour avoir un meilleur salaire. Faites-les en vérifiant les détails. Un piège pourrait se cacher dans une proposition de travail.

Il est essentiel de garder des économies. Les frais sont importants. Vous devez faire attention aux dépenses inutiles. Un coup de coeur reste possible pour des articles de voyage. Comparez tout de même les tarifs ! Ne craquez pas sur le plus cher.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez un nouveau cahier des charges à respecter avec un rôle mieux défini qu'à l'accoutumée à jouer... Ami Verseau, profitez-en pour vous spécialiser. Ami Verseau, votre réussite actuelle parle en votre faveur. C'est le moment où jamais...

Dans le sillage de vos finances, de nouvelles pistes se dessineront. Jupiter vous tirera l'oreille si votre budget s'éparpille aux quatre vents. De son côté, Saturne vous réclamera encore plus d'économies. Elles permettront de dénouer certaines situations.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous brillez par vos bonnes idées, on apprécie votre savoir-faire et vos compétences, malgré cela, vous n'êtes pas suffisamment satisfait, des doutes sont toujours présents. Heureusement, parmi vos collègues vous trouvez du soutien, c'est réconfortant.

Vous comptez sur un remboursement pour renflouer vos finances et rééquilibrer la balance. Ce n'est pas dit que cette somme arrive sur votre compte aujourd'hui, par contre une nouvelle vous donne bon espoir. Ouf ! Vous voilà soulagé.

L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



Les sanctions anti-français  
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



Liberté provisoire pour Oumar Marika  
Que fera le tonitruant homme politique?



1012 **Malikilé**



De Montargis Teli à la rencontre de "Sira" à djou Anka Wuli Mali V  
"Au sud, les gens commencent à partir de Bamako"



1013 **Malikilé**



Operation Kaktoul  
Du renfort pour le front Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



Après les sanctions CEDEAD-UEMOA  
Le Mali vers un bras de fer ou un compromis?



1015 **Malikilé**



Sanctions CEDEAD-UEMOA  
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



Sanctions de la CEDEAD contre le Mali  
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



Chequeil Kokalla Maiga  
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com